



Orée-d'Anjou : horizon 2030

Tome 1 : portrait de territoire



Objectifs du diagnostic :

Le présent rapport de diagnostic de territoire s'attache à donner une vision globale des tendances en cours sur le territoire et de ses principales fragilités. Des approfondissements du diagnostic seront réalisés dans le cadre des prochaines étapes méthodologiques afin d'éclairer les décisions et les orientations stratégiques prioritaires retenues par la commune d'Orée-d'Anjou.



Sommaire

La démarche mise en œuvre	4
Documents cadres	5
Éléments clés du diagnostic	8
Orée-d'Anjou en chiffres	9
Signaux faibles perçus sur le territoire	12
Principaux défis à relever à l'horizon 2023	14
Le diagnostic en détail	16
Quelle identité pour Orée-d'Anjou	17
Quelle trajectoire démographique pour Orée-d'Anjou ?	21
Quels profils pour les nouveaux habitants d'Orée-d'Anjou ?	24
Quels profils pour les habitants d'Orée-d'Anjou ?	28
Quel niveau d'accessibilité aux services et aux équipements sur le territoire ?	34
Quelle(s) dynamique(s) économique(s) sur le territoire ?	40

La démarche mise en œuvre

Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire est un document prospectif et stratégique visant à définir les principaux enjeux auxquels notre territoire devra répondre à court et moyen terme et à orienter nos choix d'intervention.

Cette feuille de route pour la commune d'Orée-d'Anjou pour les 10 à 15 prochaines années se traduira par des actions concrètes et porteuses pour le territoire et constituera le socle des contractualisations futures avec ses différents partenaires.

Les objectifs du diagnostic de territoire :

Au-delà de l'élaboration d'un portrait du territoire, le présent diagnostic de territoire s'est attaché à identifier les tendances en cours sur le territoire (signaux faibles) et les problématiques rencontrées par la population au quotidien.

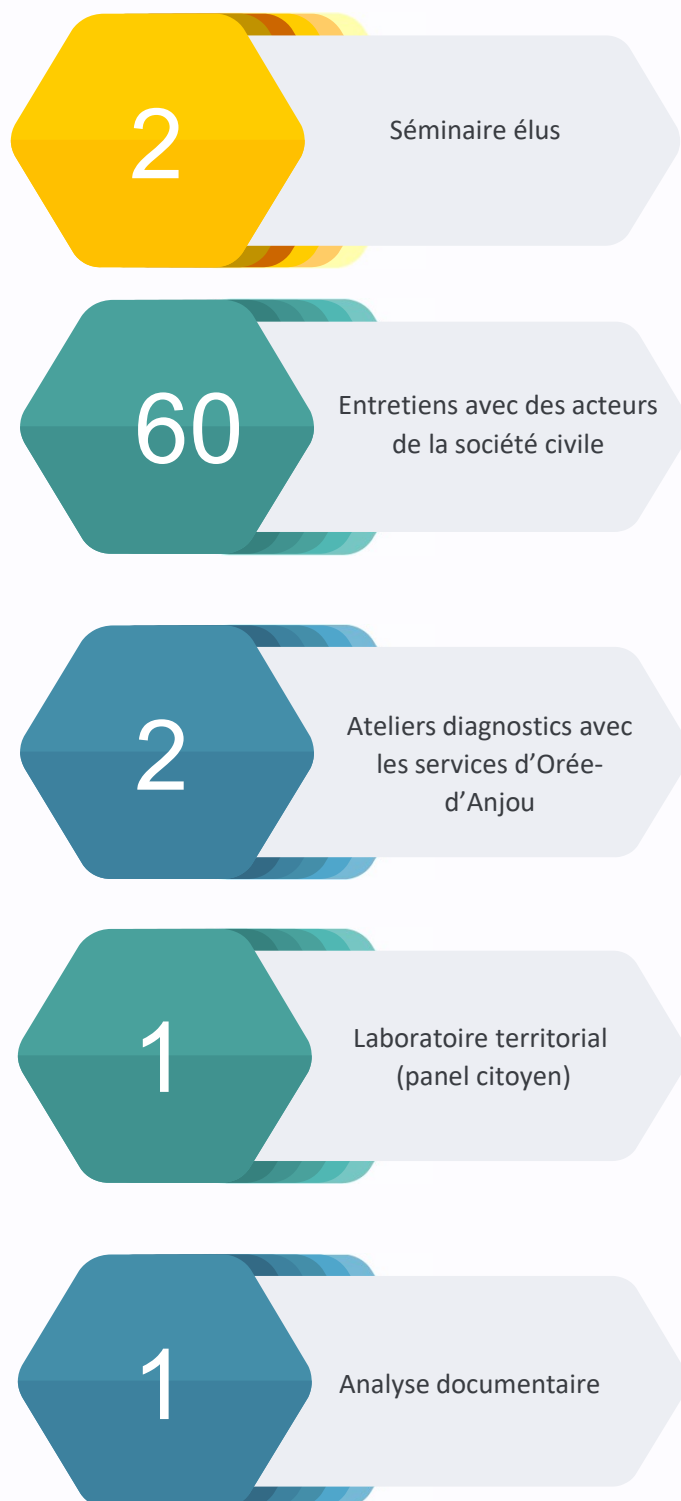
À ces fins, le diagnostic a plus particulièrement porté son attention sur les transitions suivantes :

- **Identitaire** : Quels marqueurs identitaires pour le territoire ? Quelles valeurs portées par le territoire ?
- **Démographique** : Comment évoluera la population communautaire dans les prochaines années ? Qui sont les nouveaux habitants ?
- **Territoriale** : Quelle offre de services sur le territoire communautaire ? Quel maillage de services ? Quelle mobilité pour demain ?
- **Sociale** : Quelles fragilités pour la population d'Orée-d'Anjou ? Quels besoins pour demain ?
- **Économique** : Quel tissu économique pour demain ? Quelle spécialité économique pour le territoire ?
- **Environnementale** : Quels impacts du réchauffement climatique sur le territoire ? Quelles politiques de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ?
- **Institutionnelle** : Quelles relations au sein du bloc local ? Quelle ingénierie territoriale pour le territoire communautaire ?

Les prochaines étapes :

Sur la base du présent diagnostic de territoire et des enjeux de développement, la commune d'Orée-d'Anjou s'attachera à poser les contours d'un projet de territoire et à définir chacune de ses priorités.

Les grandes étapes d'élaboration du portrait de territoire :



Documents-cadres d'Orée-d'Anjou

Afin de guider son action, la commune d'Orée-d'Anjou et l'ensemble de ses partenaires ont été amenés au cours de ces dernières années à se doter de documents-cadres et de politiques sectorielles. Les objectifs stratégiques définis pour chacun d'entre eux sont les suivants :

Plan local d'urbanisme



- **Orientation n°1** – la multipolarité comme mode de développement,
- **Orientation n°2** – Un foncier à utiliser de manière économe,
- **Orientation n°3** – Maintenir et valoriser l'identité paysagère et patrimoniale
- **Orientation n°4** – L'agriculture en tant que support d'une activité économique structurante du territoire,
- **Orientation n°5** – Préserver les espaces naturels remarquables et les espaces de nature « ordinaire »,
- **Orientation n°6** – Veiller à la gestion économe des ressources naturelles,
- **Orientation n°7** – Limiter l'exposition de la population aux risques et nuisances,
- **Orientation n°8** – Améliorer la performance énergétique du territoire

Plan gérontologique



- **Orientation n°1** – Se mobiliser en faveur de la prévention sociale
- **Orientation n°2** – Développer des formes diverses d'habitat, promouvoir une offre d'accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne
- **Orientation n°3** – Améliorer la prise en charge des personnes âgées

Projet culturel de territoire



- **Axe n°1** – Créer sur le territoire le maillage performant de lieux culturels de proximité
- **Axe n°2** – Apporter soutien et cohérence aux projets culturels portés par les associations,
- **Axe 3** – Encourager des projets innovants qui favorisent le rayonnement de la commune nouvelle,

Projet éducatif de territoire (2019 – 2021)



- **Axe n°1** - Développer un « bien vivre ensemble » sur la commune d'Orée-d'Anjou en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants,
- **Axe n°2** – Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager sur leur territoire dans une dimension citoyenne,
- **Axe 3** – Garantir une égalité et une équité dans l'accès à l'offre socio-culturelle et de loisirs quelle que soit sa situation économique, géographique et physique,

Projet alimentaire de référence (2020 – 2022)



- **Axe n°1** – Redonner du sens, transmettre, valoriser la restauration scolaire,
- **Axe n°2** – Faire de la restauration scolaire une thématique à part entière,
- **Axe n°3** – Tendre vers une reterritorialisation des repas,
- **Axe n°4** – Permettre aux convives de bénéficier de la même qualité de repas quelle que soit sa commune déléguée,
- **Axe n°5** – Incrire les restaurants scolaires dans une démarche environnementale globale,

À ces politiques sectorielles s'ajoutent les politiques et projets portés par les partenaires du territoire :

Projet social du centre socioculturel Rives de Loire



- **Défi 1** : Favoriser l'échange et le vivre ensemble en soutenant et valorisant des idées et initiatives d'habitants, le lien social et l'entraide,
- **Défi 2** : Mettre en place et soutenir des animations favorisant la participation des habitants à la vie locale,
- **Défi 3** : Améliorer la connaissance du centre par les habitants et l'ensemble des acteurs
- **Défi 4** : Renforcer une dynamique de développement durable et d'économie solidaire
- **Défi 5** : Développer et valoriser des propositions culturelles variées accessibles à tous prenant en compte la diversité des habitants et des talents du territoire

Projet de santé



- Organiser l'offre de soins sur le territoire,
- Attirer de nouveaux praticiens,
- Développer un travail de prévention en interdisciplinarité,
- Améliorer la prise en charge des patients.

De manière complémentaire, Mauges Communauté porte sur l'ensemble du territoire communautaire, les politiques sectorielles suivantes :

SCOT



- **Axe 1** - Renforcer la cohésion et le poids politique du territoire dans une logique de développement maîtrisé
- **Axe 2** - Développer et renforcer les Mauges pour mieux coopérer avec l'extérieur,
- **Axe 3** – Disposer, au sein des Mauges des moyens économiques, résidentiels et urbains du développement.

Projet de territoire

(Feuille de route 2021 – 2030)



- **Axe 1** – Un territoire structurant son maillage urbain,
- **Axe 2** – Un territoire compétitif et innovant,
- **Axe 3** – Un territoire solidaire organisant des services de qualité

PCAET



- **Axe 1** – Adapter le territoire aux changements climatiques,
- **Axe 2** – Promouvoir un urbanisme et des logements de qualité répondant aux enjeux de la transition énergétique,
- **Axe 3** – Agir en faveur d'une mobilité bas carbone et limiter les besoins de déplacement,
- **Axe 4** – Faire de la transition énergétique un moteur de développement économique,
- **Axe 5** – Promouvoir une agriculture bas carbone et une alimentation locale et de qualité,
- **Axe 6** – Accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables et développer le mix énergétique,
- **Axe 7** – Mobiliser les ressources pour communiquer et financer la transition énergétique.

Contrat local de santé de Mauges Communauté



- **Axe 1** : Prévention, promotion de la santé et environnement
 - Animer et développer une politique de prévention de la santé au niveau de Mauges Communauté,
 - Améliorer l'accès et la connaissance de l'offre sanitaire et médico-sociale du territoire,
 - Développer l'offre de logements adaptés
- **Axe 2** : Accès aux soins, offre de santé et projet de santé du territoire
 - Définir une offre de santé dans un objectif de complémentarité et de coordination des acteurs du territoire
 - Accompagner le rôle pivot des structures d'exercice coordonné
- **Axe 3** : Parcours de santé
 - Repenser l'offre dans une logique de parcours
 - Décloisonner l'offre et les prises en charge dans le secteur handicap
 - S'appuyer sur les acteurs et les compétences du territoire pour développer la coordination territoriale et la formation des acteurs

Politique patrimoniale (en cours d'élaboration)



- **La politique patrimoniale est en cours d'élaboration autour des trois thématiques suivantes :**
 - Les Vallées : paysages et nature,
 - Les Marches : médiéval et la Vendée militaire,
 - L'économie : la terre et les mines,
- **Et des composantes suivantes :**
 - L'agriculture,
 - L'industrie,
 - La qualité des bourgs,
 - Le patrimoine religieux,
 - Les parcs et les châteaux,



Éléments clés du diagnostic

Orée-d'Anjou : en chiffres

Indicateurs	Orée-d'Anjou	Comparaison	
		Mauges Communauté	Nationale
Superficie	156,34 km ²		
Population	16 354 habitants	119 881 habitants	
Densité	104,61 hab /km ²	91,19 hab / km ²	105,47 hab /km ²
Ménages	6 510		
Actifs (15 à 64 ans)	8 131	58 112	
Dynamique démographique			
Evolution de la population entre 2013 et 2018	0,4%	0,1%	0,35%
Dont solde naturel	0,5%	0,4%	0,37%
Dont solde migratoire	-0,1%	-0,2%	0,04%
Nombre de naissances en 2020	170		
Structure de la population			
Part des habitants de moins de 15 ans	22,8%	21,6%	18%
Evolution des moins de 15 ans (2012 / 2017)	0%	-0,64%	-0,20%
Part des habitants de plus de 75 ans	8%	9,5%	9,3%
Evolution des plus de 75 ans	0,09%	0,83%	0,82%
Indice de vieillissement	56	66	82
Principales caractéristiques de la population			
Part des retraités dans la population en 2018	25,9%	28,1%	26,9%
Part des cadres dans la population en 2018	6,1%	4,6%	9,5%
Part des ouvriers en 2018	20,8%	21,8%	12,1%
Ratio entre cadres et ouvriers en 2018	29,6%	21,1%	78,9%

Indicateurs	Orée-d'Anjou	Comparaison	
		Mauges Communauté	Nationale
Caractéristiques des ménages et niveau de vie			
Niveau de revenu médian en 2018	21 530€	20 870€	21 030€
Revenu 1 ^{er} décile	14 230€	13 820€	11 500€
Revenu 9 ^{ème} décile	32 620€	31 290€	39 480€
Rapport interdécile en 2017 (<i>écart de revenu entre les 10% les plus riches et les plus pauvres du territoire</i>)	2,3	2,3	3,4
Taux de pauvreté en 2017	7%	7,7%	14,6%
Part des familles monoparentales en 2018	5,9%	5,7%	9,9%
Evolution de la part des familles monoparentales entre 2013 et 2018	+33,7%	+14,1%	+11,1%
Part des 20 / 24 ans sans diplôme	10,0%	9,7%	10,2%
Part des jeunes non insérés	12,0%	12,5%	16,3%
Caractéristiques du tissu économique			
Etablissements économiques	891		
Part des établissements sans salarié	74,9%	69,3%	67%
Part des établissements de plus de 100 salariés	0%	0,6%	0,6%
Taux de création d'entreprise en 2019	12,3%	12,3%	16,3%
Commerce	7,9%	10,8%	17,2%
Industrie	13,3%	7,3%	12,4%
Information et communication	20,0%	32,2%	21,3%
Nombre d'exploitation agricole	211		
Evolution du nombre d'exploitation	-49,3%	-34,1%	-26,3%
Caractéristique du marché de l'emploi			
Emplois	3 458	39 903	
Evolution annuelle de l'emploi entre 2013 et 2018	+0,38%	+0,18%	+0,18%
Emplois salariés	2 697	33610	
Evolution annuelle de l'emplois salariés	0,27%	0,0%	+0,13%

Indicateurs	Orée-d'Anjou	Comparaison	
		Mauges Communauté	Nationale
Indicateur de concentration de l'emploi	45,8	74,3	98,4
Evolution de l'indice de concentration de l'emploi	+0,2	-0,8	
Emploi relevant de la sphère productive	37,2%	47,2%	34,2%
Emploi relevant de la sphère présenteielle (<i>recouvre les emplois permettant de répondre aux besoins de la population locale et des clientèles touristiques</i>)	62,8%	52,8%	65,8%
Emploi relevant de l'agriculture	11,6%	10,8%	2,6%
Emploi relevant du secteur industriel	10,6%	20,9%	12,1%
Emploi relevant du secteur tertiaire	62,4%	57,7%	78,9%
Conditions d'emploi			
Part des salariés en emploi précaire en 2018	14,2%	14,6%	15,4%
<i>Evolution de l'emploi précaire entre 2013 et 2018</i>	+0,3 points	+0,7 points	0,5 points
<i>Part des salariés de 15 à 24 en emploi précaire</i>	48,0%	51,9%	54,2%
Part des actifs en emploi à temps partiel	16,8%	18,2%	16,7%
Taux de chômage (2018)	7,6%		13,3%
Logements			
Nombre de logements	7 228		
Taux d'évolution annuel du nombre de logements entre 2013 et 2018	0,53%	+0,6%	+1,1%
Part des logements vacants	6,7%	6,9%	8,2%
Taux d'évolution annuel de la vacance	+2,7%	0,8%	+2,7%
Part du parc de logement en location	22,8%	15,4%	25,5%
Part des logements sociaux	5,7%	8,9%	14,8%
Mobilité			
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	27,5%	39,5%	34,1%
Part des déplacements en voiture	87,6%	85,1%	70,5%

Signaux faibles perçus sur le territoire

Au-delà des données statistiques disponibles sur Orée-d'Anjou et des dynamiques en cours sur le territoire, il nous semble opportun de revenir sur les grandes tendances en cours à l'échelle nationale.

De nouvelles aspirations de la société française

Une aspiration à de nouveaux rythmes de vie et à un nouvel équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le développement de nouveaux modes de vie (bi-résidence, résidence partagée...).

Une recherche de territoire porteur de valeurs de bien-être (santé, proximité sociale...).

Une recherche accrue de proximité et de contact humain.

Une campagne-cadre de vie (un certain « art de vivre »).

Un intérêt grandissant pour la nature et l'environnement.

Une quête de sens accrue tant dans le travail que dans les modes de vie.

L'évolution des aspirations de la société française se traduit aujourd'hui par un regain d'attractivité des petites villes et des communes rurales. Ces territoires sont en effet à même de répondre aux aspirations de la population active. Les premières données disponibles à l'échelle nationale sur les transactions immobilières sur l'année 2020 confirment ce regain d'intérêt pour ce type de territoire.

Au-delà des signaux faibles rappelés sur la page précédente et relatifs à l'attractivité résidentielle des territoires, Orée-d'Anjou sera notamment impactée par les tendances de fond suivantes :

L'émergence de nouveaux modes de consommation et de nouveaux modèles économiques

Une prise de conscience des enjeux environnementaux et sociétaux qui se traduit par de nouvelles pratiques de consommation.

Une relocalisation des productions industrielles.

Une tendance à l'hyperpersonnalisation des biens et des services se traduisant par le développement d'usines miniatures.

Un développement des circuits courts et d'une économie de proximité.

L'émergence d'une économie de la fonctionnalité et du réemploi.

Un nouveau rapport à l'emploi et au travail

Un développement accru de l'emploi non-salarié traduisant une quête de liberté et d'autonomie.

L'émergence du télétravail et une dissociation accrue entre le lieu de travail et le cadre de vie.

Une quête de sens accrue au travail qui se traduit par des reconversions professionnelles.

Un nouveau rapport à la mobilité et à l'espace

Une déconnexion grandissante des lieux de vie, de travail et de loisirs.

Un développement d'une mobilité de proximité (douce).

Un renforcement des coûts de la mobilité pesant sur le budget des ménages.

Défis à relever à l'horizon 2030

Au regard des dynamiques en cours et de l'expression des différents acteurs rencontrés, la commune d'Orée-d'Anjou devra relever dans les prochaines années les 4 défis suivants :

FAIRE TERRITOIRE

(identité et cohésion territoriale)

Afin de faciliter l'appropriation de la jeune commune d'Orée-d'Anjou et d'en faire une réalité concrète pour la majeure partie des Oréens, le territoire devra *écrire* de manière participative *un nouveau récit de territoire*, réaffirmer les valeurs que le territoire souhaite porter collectivement. Il s'agira notamment de répondre à la question suivante : qu'est ce que cela signifie d'être Oréen ?

La définition d'une identité commune Orée-d'Anjou et le renforcement de la cohésion territoriale ne devront néanmoins pas se faire au détriment de *l'identité de ses villages*. L'enjeu principal sera de *créer des passerelles entre les villages* et de développer des projets communs.

Pour construire cette identité commune, Orée-d'Anjou s'attachera à :

- *Communiquer sur* les nombreux *atouts* dont le territoire dispose et *valoriser* notamment *son patrimoine*.
- *Renforcer la cohésion entre les acteurs du territoire* en organisant des temps de rencontres entre les acteurs qui font vivre Orée-d'Anjou et ses villages au quotidien.

FAIRE VIVRE LA PROXIMITÉ ET FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

La proximité est aujourd'hui au cœur des préoccupations des habitants d'Orée-d'Anjou. Cette dernière doit se traduire par le *maintien d'un maillage de services de proximité* et le renouvellement de l'offre de mobilité. Une attention particulière devra être donnée notamment au tissu commercial, au circuit court et à l'offre de santé. Mais aussi par *l'animation du territoire au quotidien* en s'appuyant sur la culture, le sport et les loisirs, car la proximité se mesure également pour Orée-d'Anjou à sa capacité à *susciter des rencontres* et à mettre *la convivialité au cœur de son projet*. Cette animation du territoire est fragilisée par la crise du bénévolat rencontrée par le tissu associatif et l'évolution des modes de vie.

Favoriser le vivre ensemble et tisser des liens entre les habitants d'Orée-d'Anjou c'est aussi porter une attention particulière aux publics suivants :

- Les jeunes et les adolescents qui peinent parfois à trouver leur place sur le territoire,
- Les personnes âgées qui peuvent aujourd'hui se retrouver isolées au quotidien,
- Les nouveaux habitants afin qu'ils puissent en devenir acteurs.

FAIRE COMMUNE (repenser la relation avec les administrés)

Faire vivre la proximité au quotidien sur le territoire d'Orée-d'Anjou, c'est aussi :

- *Repenser la relation de la commune avec ses administrés* et l'émergence d'un nouveau dialogue citoyen autour des projets.
- Repenser le premier accueil offert en mairie déléguée,
- Porter une attention particulière à *l'adaptation continue des services aux besoins et aux modes de vie des Oréens* (rythme de vie, dématérialisation...) et à l'amélioration de *la qualité des services* à la population.

L'amélioration continue des services à la population passera nécessairement par *une meilleure articulation entre les acteurs œuvrant au quotidien sur le territoire* (mairie, centre socioculturel, France Services, Mauges Communauté, associations...).

FAIRE ÉCO-TERRITOIRE

La préservation de l'environnement, du cadre de vie et l'adaptation du territoire au changement climatique sont également au cœur des préoccupations qui ont pu être exprimées par les nombreux acteurs rencontrés. Orée-d'Anjou devra, à ce titre, relever à l'horizon 2030 *le défi de l'exemplarité en matière de développement durable* et devenir un éco-territoire.

Faire éco-territoire s'est :

- Porter une attention particulière à la préservation et la restauration de la biodiversité,
- Lutter contre l'artificialisation des sols et s'inscrire dans une dynamique de reconquête des friches urbaines existantes,
- Lutter contre toutes les formes de pollutions,
- Promouvoir et sensibiliser les habitants et les acteurs aux enjeux de la transition environnementale,
- Repenser la mobilité sur le territoire,



Le diagnostic en détail

Quelle identité pour Orée-d'Anjou ?

Une identité qui reste à construire

Issue du regroupement des communes du canton de Champtoceaux, Orée-d'Anjou demeure aujourd'hui une réalité récente et floue pour la majeure partie des Oréens. En effet, ces derniers ne parviennent pas encore à identifier ce qui unit l'ensemble des « villages » et des communes déléguées d'Orée-d'Anjou.

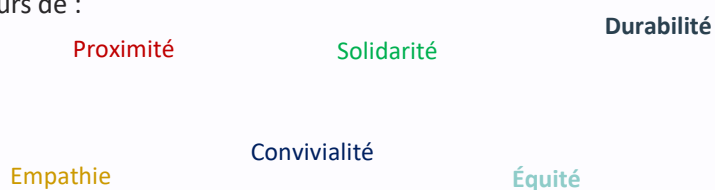
Comme le soulignent les nombreux acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche, la construction de cette identité commune prendra du temps et nécessitera de tisser des liens entre les acteurs du territoire et les habitants.

Composante à la fois des Marches de Bretagne et des Mauges, Orée-d'Anjou en reprend aujourd'hui les principales composantes identitaires :

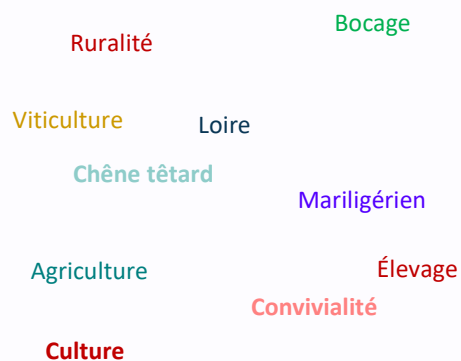
- **Un territoire d'agriculture** (viticulture, maraichage...) **et de nature** dont la trame bocagère demeure relativement importante et qui a conservé une biodiversité particulière riche,
- **Des identités paysagères multiples** (prairies alluviales, coteaux, vallée de la Divatte, bocage...) qui marquent par leur diversité l'identité rurale d'Orée-d'Anjou.
- **Un territoire marqué par son histoire aux Marches de Bretagne, Orée-d'Anjou et l'ensemble de ses villages** disposent aujourd'hui encore de nombreuses traces de son passé (châteaux, manoirs, chapelles, four à chaux, ...),

Les valeurs portées par le territoire communal

Au-delà de ses marqueurs identitaires, Orée d'Anjou porte des valeurs de :



Les marqueurs identitaires mentionnés lors des entretiens



La Loire depuis le site du Champalud à Champtoceaux :



Les chênes têtards à Bouzillé :



Château de la Turmlière à Liré :



Les aspirations de la société française ?

Le confinement provoqué par la crise de la Covid-19 a pu accélérer au cours des derniers mois les volontés de changement de la société française et a mis en lumière :

- **Environnement** : Les préoccupations environnementales grandissantes au sein de la société française et la recherche d'un environnement favorable à la santé ont amené les Français à rechercher un nouveau rapport à la nature et font de la préservation de l'environnement une valeur forte.
- **Solidarité** : La solidarité demeure aujourd'hui une valeur particulièrement importante pour les Français. Celle-ci est étroitement liée à un sentiment de fragilité accru dans un contexte de crise. Si cette solidarité a longtemps été associée à l'État providence, cette aspiration trouve davantage aujourd'hui une réponse de proximité auprès du tissu associatif et de l'entourage.
- **Proximité** : Troisième valeur forte, les Français aspirent à de nouvelles proximités. La proximité est souvent associée à des relations humaines simples et à l'écoute. Au niveau institutionnel, cette recherche de proximité trouve une réponse forte à l'échelon local et communal.
- **Lien social** : D'autant plus dans un contexte de crise sanitaire, les Français aspirent à des liens sociaux forts et font de la convivialité l'une des clés de leur épanouissement. À ce titre, ils se recentrent sur leur unité familiale et des réseaux amicaux.

Au-delà de ces aspirations fortes, la société française aspire à un **nouveau rapport au temps**, plus lent et est en **quête de vie locale** et du **territoire du quart d'heure**. À l'inverse, la société française exprime régulièrement des craintes quant à :

- **L'invisibilité et le déclassement social** : De nombreuses études ont souligné que près de la moitié des Français ont le sentiment d'être en proie à des difficultés passées sous silence. Il peut s'agir de difficultés financières, de précarité en matière d'emploi ou d'accès aux services et au droit. Ce sentiment d'invisibilité doit être associé à une peur de déclassement social (peur de la perte d'un emploi, trappe de précarité...).
- **La perte de lien social** : L'éloignement des lieux de travail et de vie et l'augmentation des temps de déplacement notamment ont pu se traduire par un sentiment de repli sur soi et d'isolement accru. Nous considérons qu'un français sur dix souffre aujourd'hui d'isolement pourtant, comme nous l'avons évoqué précédemment, le maintien d'un lien social fort est particulièrement important.

De nouveaux leviers d'attractivité pour les territoires ?

Nous sommes aujourd'hui rentrés dans une nouvelle ère en matière d'attractivité territoriale, provoquée par les nombreuses crises que la France a pu traverser au cours de ces dernières années. En effet, comme le souligne Jean-Viard, nous sommes aujourd'hui rentrés dans un nouvel idéal territorial : **l'imaginaire touristique (l'esprit des lieux) a pris le pas sur l'idée de la modernité**.

En effet, si hier, les territoires attractifs étaient à la fois fonctionnels et productifs et associés à la vitesse, les territoires qui parviendront demain à être attractifs sont plutôt ceux qui sauront **mettre en scène leur patrimoine et humaniser leur environnement**. Aujourd'hui, c'est la différence et l'unicité qui attirent.

Imaginaire de la modernité

Abondance matérielle

Confort technique
Production

Les villes modernes

Imaginaire du tourisme

Abondance du temps libre

Tourisme
Distraction

Les lieux de vacances

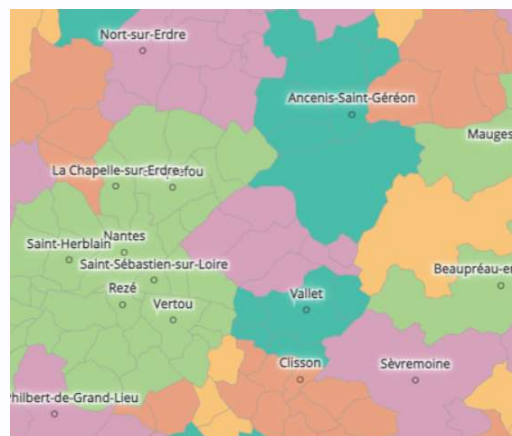
L'interface de plusieurs bassins de vie

La construction d'une identité Orée-d'Anjou est d'autant plus complexe que la commune se place au croisement de plusieurs bassins de vie de :

- Ancenis,
- Nantes,
- Saint-Julien-de-Concelles,
- Montrevault-sur-Evre,
- Mauges-sur-Loire,

Ainsi les Oréens définissent et vivent le territoire de manière différente.

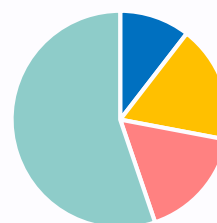
Cartographie des bassins de vie limitrophes d'Orée-d'Anjou:



Ancienneté d'emménagement des Oréens en 2018 :

Un renouvellement fort de la population

L'émergence d'une identité Orée-d'Anjou est d'autant plus complexe que la dynamique démographique observée sur le territoire s'est traduit par un fort renouvellement des habitants. Une partie des habitants rencontrés dans la phase de diagnostic ne se sent pas appartenir à Orée-d'Anjou ou à l'une de ses communes déléguées.



- moins de 2 ans
- de 2 à 4 ans
- de 5 à 9 ans
- 10 ans ou plus

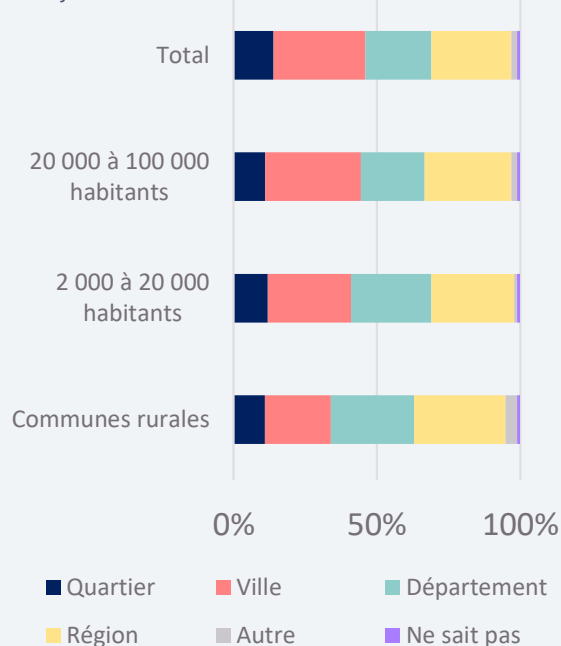
Le rapport des français avec leur territoire

Dans le cadre de ses travaux sur les aspirations de la société française, le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie) a réalisé récemment une étude sur le sentiment d'appropriation au territoire et sur l'engagement citoyen sur leur lieux de résidence.

Cette étude fait apparaitre deux éléments complémentaires sur la notion de territoire :

- Une identité multiple, les français se sentent en effet à la fois appartenir à leur commune et à leur département.
- Une adhésion au « territoire » qui se construit notamment autour des solidarités et du lien social. L'inscription dans une dynamique associative quelle que soit sa nature semble en effet contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance.

Sentiment d'appartenance exprimé par les français en fonction de leur territoire de résidence



Quels enjeux pour le territoire en matière d'identité?

Les différents constats portés sur l'identité d'Orée-d'Anjou par les habitants et les acteurs rencontrés font apparaître les enjeux suivants :

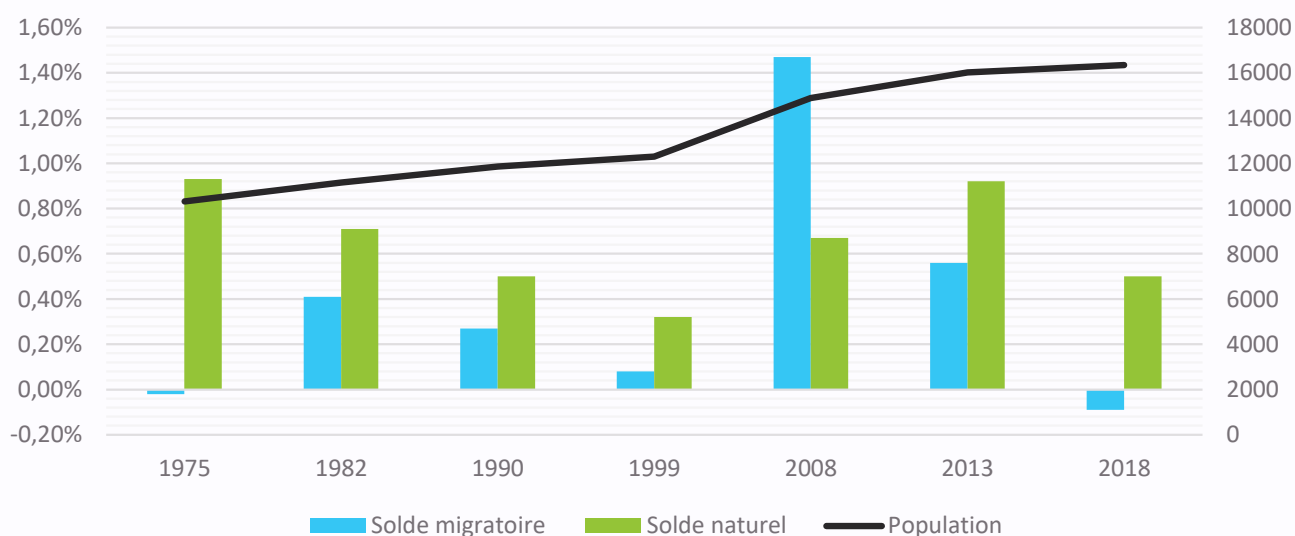
- *Réaffirmer les valeurs portées par Orée-d'Anjou* et notamment celle de la proximité,
- *Créer des passerelles entre les différentes communes déléguées* d'Orée-d'Anjou et susciter des liens entre ses habitants,
- *Susciter l'envie de découvrir Orée-d'Anjou* dans sa diversité en s'appuyant sur les événements de convivialité, la culture et le tourisme,
- *Repenser la stratégie de communication* en assurant à la fois la promotion d'Orée-d'Anjou et de ses villages,



Quelle trajectoire démographique pour Orée-d'Anjou ?

Quelles dynamiques démographiques sur le territoire ?

Dynamique résidentielle sur le territoire d'Orée d'Anjou



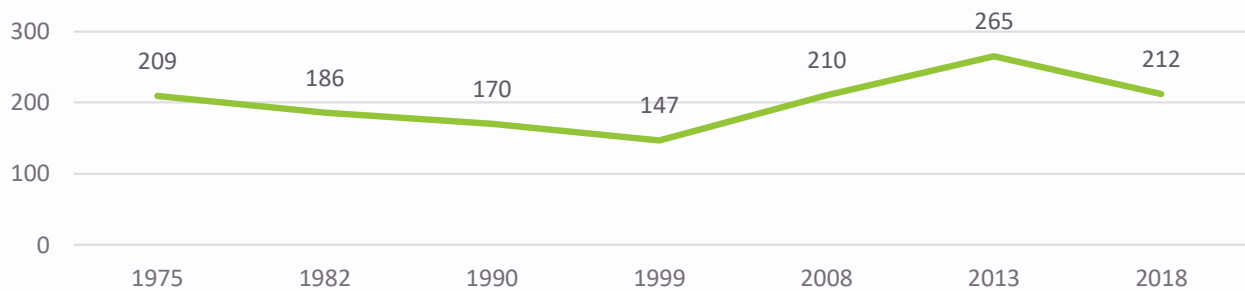
Marquée par le développement successif de *l'agglomération d'Ancenis et de la Métropole Nantaise*, la commune d'Orée-d'Anjou a observé un développement particulièrement important de sa population. Cette dynamique démographique trouve en effet, en grande partie, son origine dans les vagues de *périurbanisation des années 80 puis des années 2000*.

Une lecture de la dynamique démographique d'Orée-d'Anjou sur les dix dernières années met en perspective trois grandes périodes de développement :

- **Au cours des années 2000, âge de la petite enfance** : les communes déléguées d'Orée-d'Anjou ont ouvert à la commercialisation de nombreux lotissements (Saint-Sauveur-de-Landemont, Saint-Laurent-des-Autels). Cela s'est traduit notamment par *l'installation de jeunes ménages sur le territoire* en grande partie issue de la métropole nantaise (solde migratoire). L'installation de jeunes ménages sur le territoire s'est traduite par *une forte croissance des naissances* sur les communes d'Orée-d'Anjou entre 2000 et 2013.
- **À partir de 2008, première crise de croissance et d'adolescence** : La raréfaction des terrains à bâtir à la commercialisation s'est traduit par une crise de croissance d'une certaine manière avec *un essoufflement des installations* sur le territoire.
- **Enfin depuis 2013, l'âge de la maturité** : La pression foncière accrue sur le territoire s'est traduite par le départ des jeunes actifs du territoire notamment vers les communes des Mauges et de Montrevault-sur-Evre ou vers les pôles universitaires. Dans le même temps, le nombre de naissances a eu tendance à diminuer.

Malgré l'essoufflement des moteurs de développement, Orée-d'Anjou poursuit aujourd'hui sa croissance. En effet comme le souligne la récente publication de la population 2019, Orée-d'Anjou a accueilli *75 nouveaux habitants entre 2018 et 2019*.

Évolution des naissances sur la commune d'Orée-d'Anjou :



La trajectoire démographique prise par la commune d'Orée-d'Anjou au cours de ces dernières années soulève aujourd'hui beaucoup d'interrogation sur le territoire :

- Le *ralentissement continu des naissances* se traduit d'ores et déjà par une fragilisation des écoles d'Orée-d'Anjou qui ont vu, notamment pour les classes de maternelles, une forte diminution des effectifs scolaires.
- Un *départ des jeunes ménages originaires du territoire* qui faute de logements accessibles ou adaptés à leurs besoins, font le choix ou sont contraints de venir s'installer sur les communes voisines.

Quel(s) moteur(s) d'attractivité résidentielle d'Orée-d'Anjou ?

Plusieurs facteurs ont participé au cours de ces dernières années à l'attractivité résidentielle d'Orée-d'Anjou :

- **Des prix d'acquisition relativement contenus :** Comme évoqué précédemment, nombre de foyers ont fait le choix d'Orée-d'Anjou en raison *d'un prix d'acquisition des biens immobiliers longtemps inférieur à celui des territoires voisins*.
- **Une large gamme de services:** Le territoire offre de *nombreuses aménités sociales, environnementales, culturelles, sportives et médicales* pour les nouveaux arrivants qui sont à la recherche d'une meilleure qualité de vie.
- Une **situation géographique privilégiée** aux portes de plusieurs *bassins d'emplois dynamiques* (Nantes, Angers, Cholet)
- **Un cadre de vie privilégié :** le renouvellement des aspirations d'une partie de la société française renforce l'attractivité d'Orée-d'Anjou auprès des métropolitains notamment, *en quête d'un nouveau rythme de vie et d'un nouveau rapport à la nature*.

Il convient aujourd'hui de souligner que les moteurs d'attractivité d'Orée-d'Anjou ont été amenés à changer au cours de ces dernières années et à modifier le profil sociologique des habitants d'Orée-d'Anjou.

Quelques citations des articles de presse publiés sur l'attractivité résidentielle d'Orée-d'Anjou :

« L'offre culturelle d'Orée d'Anjou est également un avantage. Les familles trouvent sur le territoire des écoles maternelles, primaires, deux collèges, ils ont le choix entre le public et le privé. Une école de musique, des équipements sportifs et culturels offrent des activités variées pour les enfants. Le secteur de la santé bénéficie également d'équipements en maison de santé et de pharmacies »

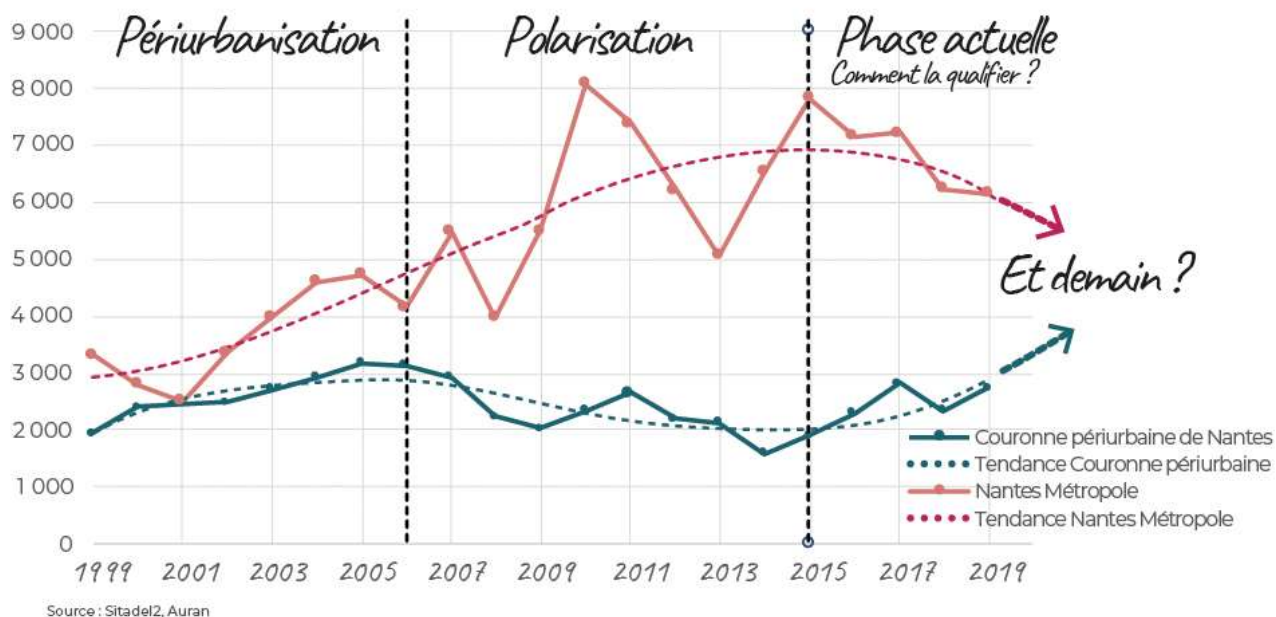
« Nous avons un environnement privilégié, les bords de Loire sont un vrai atout »

« La proximité de Nantes, de Cholet et d'Angers est un vrai avantage »

Quelle perspective d'évolution de la population ?

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune d'Orée-d'Anjou s'est donnée pour ambition de porter sa population à 19 300 habitants à l'horizon 2030. Soit *un apport de 2 941 nouveaux résidents et un rythme de croissance de +1.1% par an* (dynamique observée entre 1999 et 2008).

Évolution de la construction par territoire en Loire-Atlantique (mises en chantier)



Une dynamique démographique impactée par le ZAN :

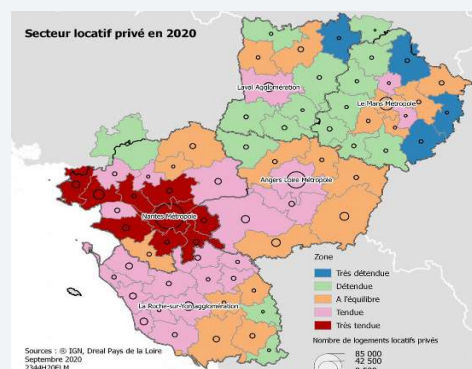
À travers sa loi climat et résilience, l'État entend tendre vers le 0 artificialisation net à l'horizon 2050 et de diviser par deux l'artificialisation des sols à l'horizon 2030. Cette trajectoire impactera nécessairement le développement d'Orée-d'Anjou et l'invitera inexorablement à repenser son modèle de développement.

En effet, l'un des principaux moteurs de croissance de la population d'Orée-d'Anjou a résidé dans la capacité de la commune à proposer aux ménages des terrains à bâtir. Cette dynamique s'est traduit par *une artificialisation de 53 hectares entre 2009 et 2020*.

Un marché immobilier particulièrement tendu :

Les tensions croissantes sur le marché immobilier d'Orée-d'Anjou viendront nécessairement freiner la dynamique démographique de la commune.

En effet, avec un niveau de vacance très faible et une faiblesse de l'offre en location, la commune nouvelle n'est plus en mesure d'accueillir de nouveaux ménages de jeunes actifs, avec ou sans enfants, de venir s'installer sur le territoire.



Quels profils pour les nouveaux habitants d'Orée-d'Anjou ?

Exercice de catégorisation des migrations résidentielles

En amont de l'analyse du profil des nouveaux habitants d'Orée-d'Anjou et des données issues du recensement de la population de 2018, les travaux réalisés sur les migrations résidentielles ont permis de dresser le portrait des nouveaux habitants.

	Actifs opportunistes	Créateurs de nouvelles vies	Jeunes troisième âge
Profils	25 – 40 ans	41 – 59 ans	60 – 76 ans
	Couple / famille	Couple / famille	En couple
	Ville moyenne	Mobiles	Retraité
Principales caractéristiques	Séduits par le cadre de vie et la proximité urbaine	En quête d'un équilibre entre vie personnelle et professionnelle	Disposer d'un cadre de vie apaisé, retour au calme
	Un mode de vie urbain qui se heurte à la ruralité	À la recherche d'un retour aux sources	Consommateurs de proximité
	Regrettent de devoir s'adapter au territoire	Insistent sur l'harmonie et la beauté des lieux	Nuancent la capacité du territoire à répondre à leurs besoins futurs
	Sensibles à l'offre de service (petite enfance)	Valorisent l'accueil chaleureux qu'ils ont trouvé	Souhaitent une densification de l'offre culturelle
	Sont prêts à s'impliquer dans la vie locale	Une vision ambivalente : préservation du territoire ou développement	S'investissent dans le tissu associatif

Le territoire d'Orée-d'Anjou accueille actuellement l'ensemble de ces profils.

Dans le prolongement de cette lecture à l'échelle nationale des migrations résidentielles, les données issues du recensement de la population 2018 nous permettent de dresser le portrait-robot suivant des habitants arrivant et partant de la commune d'Orée-d'Anjou :

Ceux qui arrivent

Créateurs de nouvelles vies :

Nantais ou habitants de la métropole

Actif (entre 25 et 34 ans)

Couple avec enfant(s)

Professions intermédiaires ou cadres

Diplômé de l'enseignement supérieur

Très urbains, ces créateurs de nouvelles vies *conservent des liens très forts avec la métropole nantaise* (emploi, réseaux sociaux, pratiques culturelles...) et disposent d'attentes fortes en matière d'activités culturelles et de services de proximité.

Disposant d'un lien fort avec la nature, ils disposent également de *préoccupations fortes en matière de développement durable*

Ceux qui arrivent

Les néo retraités :

Originaires de territoire urbain

Retraité

Couple sans enfant

De manière complémentaire aux créateurs de nouvelle vie, des retraités font le choix de venir ou revenir s'installer dans un territoire rural après avoir exercé leur activité professionnelle dans des métropoles. Ils recherchent à *recréer des réseaux sociaux au niveau local et à s'investir dans la vie locale*.

Ceux qui partent

Les primo-accédants :

Vers les communes des Mauges

Jeunes actifs (entre 20 et 24 ans)

Personne seule ou couple sans enfant

Employés et ouvriers

Primo-accédant

Du fait des tensions grandissantes sur le marché du logement, *une partie des jeunes oréens est contrainte de quitter Orée-d'Anjou* pour acquérir son premier bien immobilier.

Ceux qui partent

Les étudiants :

Vers les pôles universitaires

Jeunes étudiants (15 – 19 ans)

Étudiant ou lycéen

Naturellement, une partie des jeunes d'Orée-d'Anjou quittent le territoire pour poursuivre leurs études.

Penser à ceux qui restent :

Si dans l’imaginaire collectif la majorité des jeunes ruraux sont contraints de quitter le territoire pour faire leurs études ou trouver un premier emploi, le portrait des jeunes ruraux réalisé par l’INJEP (Centre de Recherche pour l’Etude et l’Observation des Conditions de Vie) souligne que la réalité est toute autre :

- La jeunesse des territoires fait preuve d’aspirations modestes en termes de poursuite d’études et s’inscrit majoritairement dans des parcours de formation professionnalisante permettant de trouver des débouchés locaux. En effet, moins de la moitié des jeunes ruraux fait le choix de la seconde générale et technologique à la sortie du collège : privilégier des études courtes c’est, pour une partie de la jeunesse, cultiver l’espoir de rester vivre et travailler au pays.
- Une grande partie de la jeunesse rurale jouit d’ores et déjà d’un attachement fort au territoire et fait le choix d’y revenir pour retrouver une communauté locale (cellule familiale et amicale). La connaissance des autres jeunes du territoire peut en effet être rassurante.

Ce qui les caractérise

Une orientation massive vers les filières professionnelles

Un renoncement des jeunes en situation de fragilité

Un ancrage territorial fort

Trois galères du quotidien : l’emploi, le lien social et la mobilité

Entre ennui et isolement

Réussir l’intégration des nouveaux habitants et des néoruraux :

La crise de la Covid-19 et notamment le premier confinement ont participé à renforcer l’idée que **la « métropole » (ville dense) était devenue invivable** du fait de la petitesse de ses logements, de la promiscuité et de l’absence d’espaces verts.

Forts de ce constat, de nombreux ménages ont franchi le pas et se sont installés dans des territoires ruraux. Si nous ne disposons pas à ce jour d’une visibilité forte sur l’ampleur du phénomène, nous pouvons nous interroger sur la durabilité de cette tendance et **la capacité des territoires à conserver sur le long terme ces néoruraux**. La qualité de l’accueil de ces derniers constitue un enjeu particulièrement fort.

En effet, de premiers retours d’expérience ont pu mettre en lumière **la difficile intégration de ces nouveaux habitants** arrivant sur leur territoire avec leurs codes urbains. Sans être une spécificité locale, de nombreux articles publiés sur le sujet soulignent **la difficulté que peuvent éprouver les nouveaux arrivants à se faire adopter par la population, à participer à la vie locale ou à trouver un emploi**.

Extrait d’un article des Échos sur des Parisiens qui ont fait le choix de s’installer sur le territoire :

« En fait, nous avons complètement idéalisé ce changement de vie et on a très vite déchanté. »

« À la campagne, on dit souvent que lorsque quelqu’un vient s’installer près de chez soi, on ne lui parle pas la première année. »

« Il faut prendre conscience que l’herbe n’est pas toujours plus verte ailleurs. On quitte des inconvénients, mais on en rencontre d’autres ailleurs. »

Quelle perspective d'évolution de la population ?

Les projections de population esquissées par Orée-d'Anjou dans ses documents d'urbanisme sous-tendent une dynamique démographique particulièrement forte sur les prochaines années et nécessitera de :

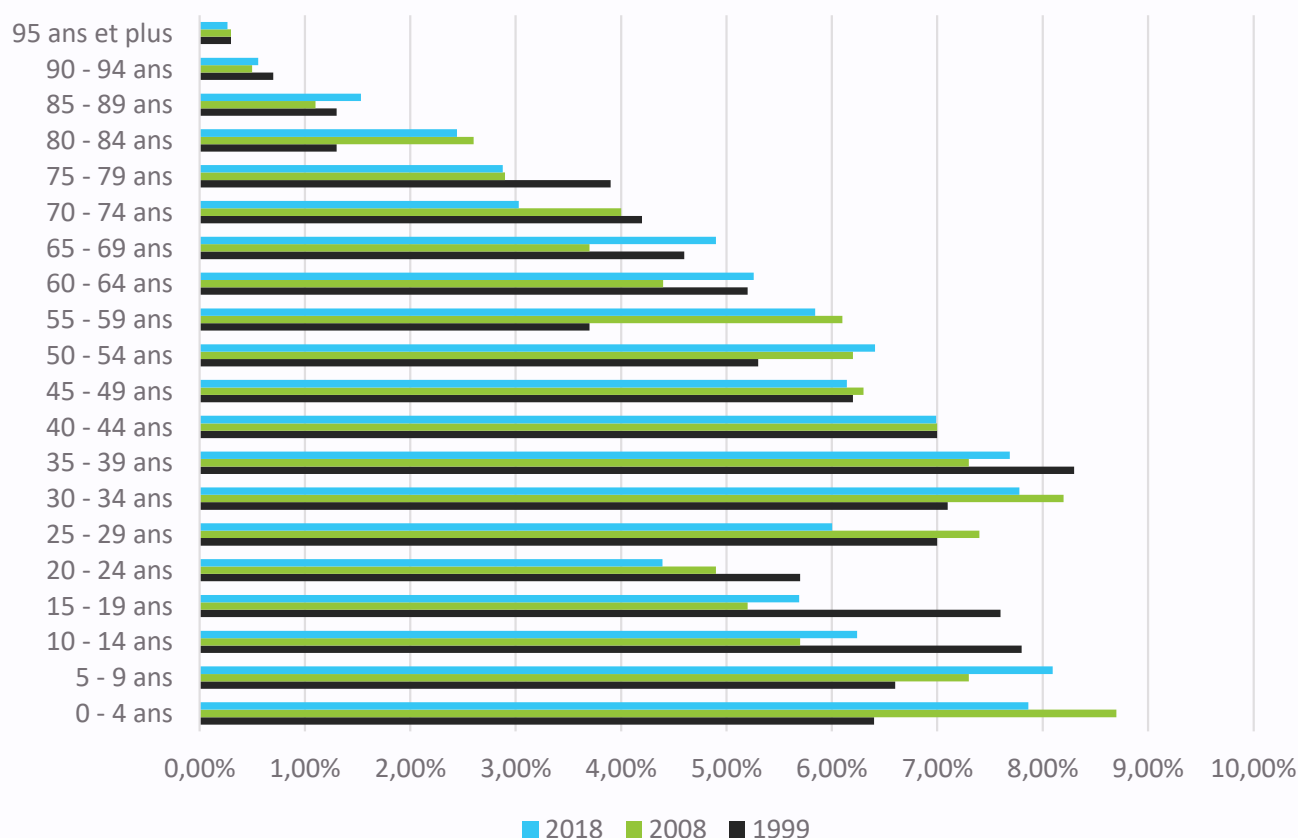
- Engager d'importantes démarches de réduction de la pression foncière et de renouvellement de l'offre de logements dans un contexte de réduction de l'étalement urbain et d'artificialisation des sols (*reconquête des logements vacants et de densification des parcelles*)
- *Diversifier l'offre de logements* existante sur le territoire, répondre aux besoins de petits logements et de locatifs et être en mesure d'accueillir des ménages de jeunes actifs avec enfants.
- *S'interroger sur les moteurs de l'attractivité du territoire* et le profil des habitants accueillis sur le territoire,
- Rapprocher les actifs de leurs lieux de travail en développant *une offre de logements suffisante et adaptée*,
- *Anticiper les besoins de la population* tant en matière d'équipements que de services à la population.



Quels profils pour les habitants d'Orée-d'Anjou ?

Une population qui demeure relativement jeune

Pyramide des âges d'Orée-d'Anjou :



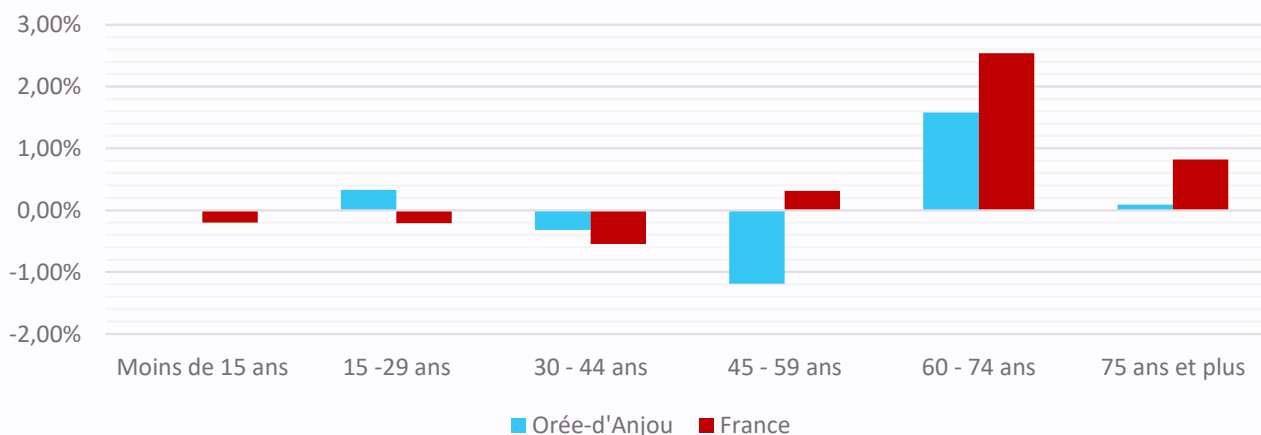
Si la vague de périurbanisation observée à l'aube des années 2000 s'est traduit par un fort *rajeunissement de la population communale* (22,4% des habitants à moins de 15 ans) et *une forte hausse des effectifs scolaires*, la période récente s'est traduite par un vieillissement de la population

La trajectoire démographique observée au cours de ces dernières années se traduit d'ores et déjà par *un déséquilibre générationnel grandissant*. En effet l'évolution de la pyramide des âges entre 2008 et 2018 met également en perspective plusieurs dynamiques en cours sur le territoire :

- Un *retrait marqué des jeunes ménages* du fait des tensions existantes sur le parc de logements (faiblesse de l'offre locative et social).
- Un *recul des naissances sur le territoire* (-95 naissances par an depuis 2013) *et des effectifs scolaires notamment dans les écoles maternelles d'Orée-d'Anjou*.
- Un vieillissement accéléré de la population du fait notamment de l'installation de néo-retraités sur le territoire, de l'espérance de vie et de l'effet du baby-boom d'après-guerre.

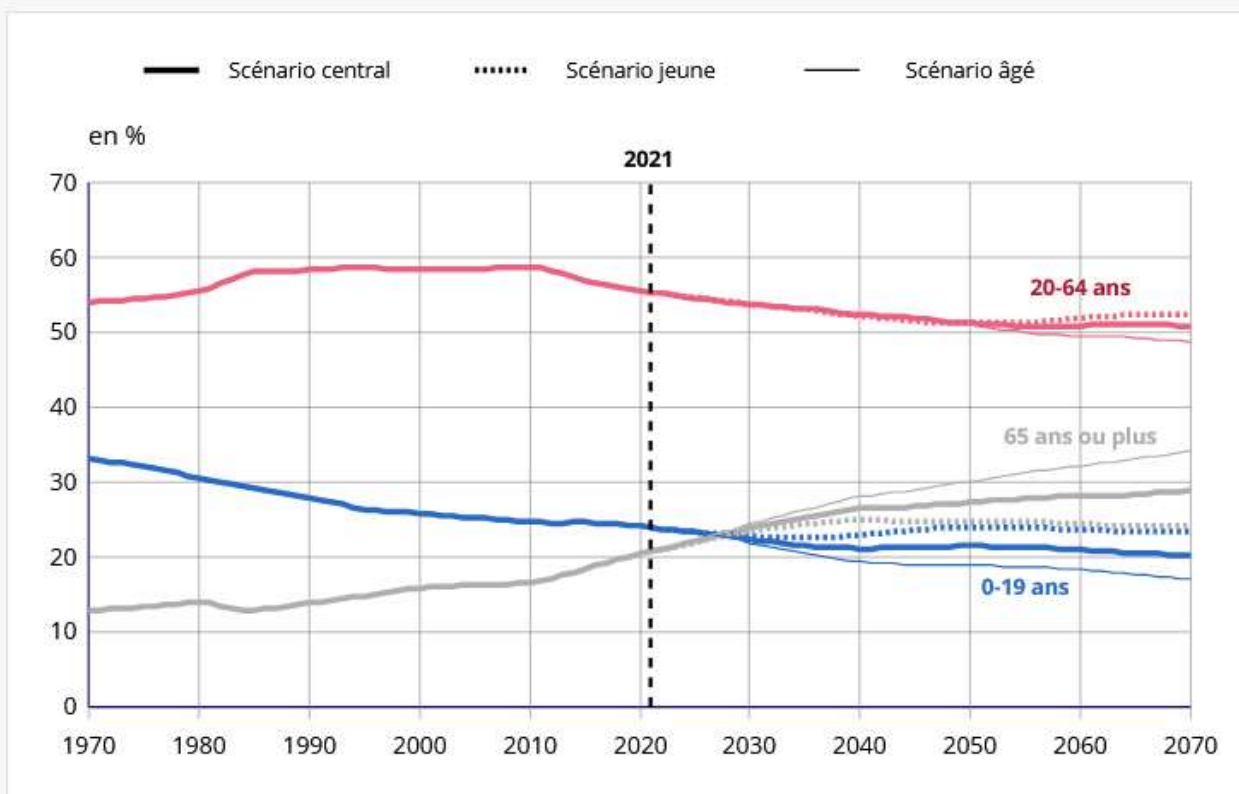
Au regard des projections démographiques présentées dans les précédentes pages et réalisées à l'échelle nationale, *ce déséquilibre générationnel devrait s'accroître à l'horizon 2040*.

Évolution de la pyramide des âges par classe d'âge d'Orée-d'Anjou :



Il convient néanmoins de relativiser les constats formulés précédemment, la dynamique démographique observée au niveau national met en perspective un vieillissement plus marqué de la population.

Structure de la population par âge entre 1970 et 2070 à l'échelle nationale :

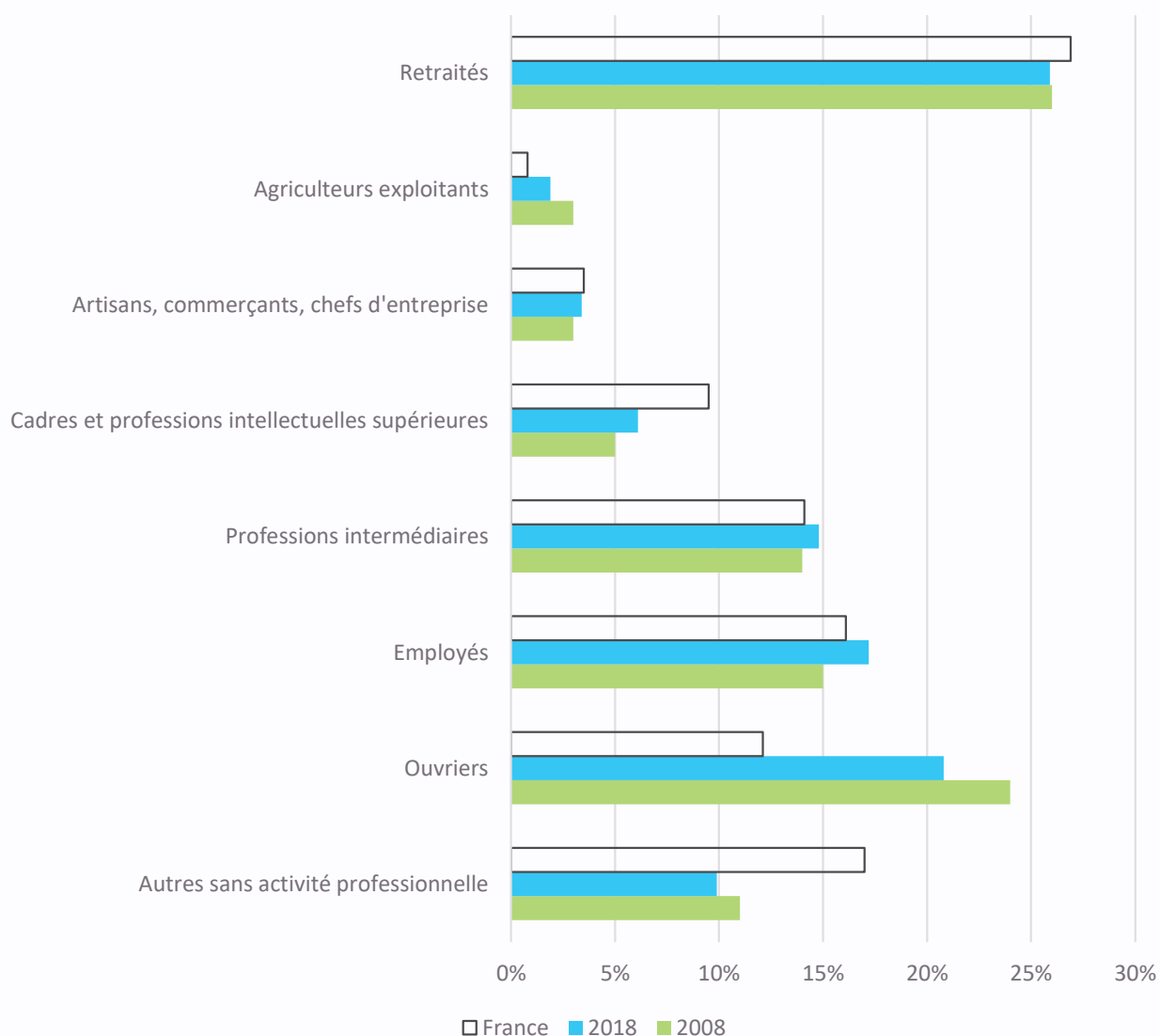


Une dynamique qui s'inscrit dans la tendance nationale :

Si la situation se dégrade moins rapidement sur le territoire d'Orée-d'Anjou , il convient de la replacer dans le contexte national. En effet, comme le soulignent les récentes projections réalisées par l'INSEE, la poursuite du vieillissement de la population est inéluctable à l'horizon 2040 du fait :

- De l'avancée en âge des générations déjà nées et notamment celles du baby-boom,
- Du retrait de la natalité sur le territoire.

Évolution des catégories socioprofessionnelles :

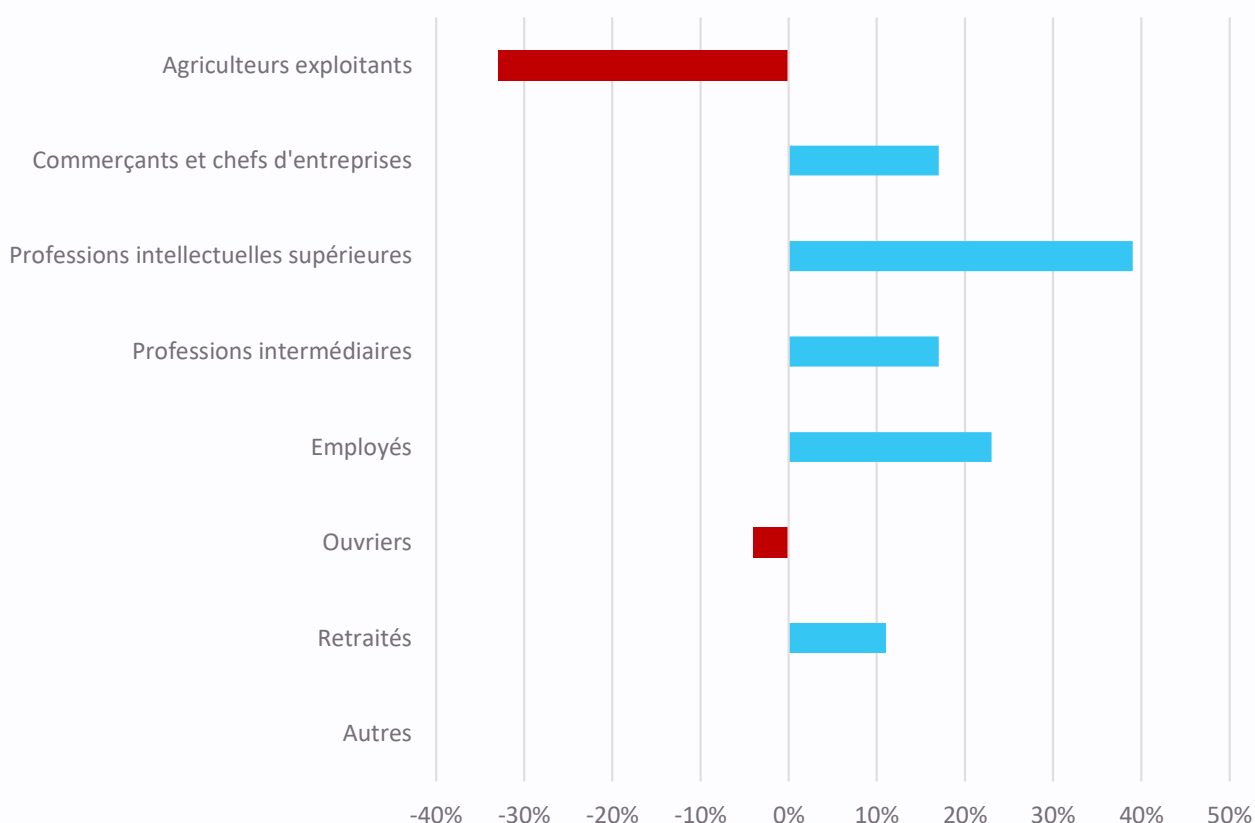


Une structure sociologique de la population qui évolue :

Orée-d'Anjou observe *une forte homogénéité de sa structure socioprofessionnelle*. En effet, de par ses moteurs d'attractivité résidentielle du territoire (prix du marché immobilier), la nature des emplois disponibles à proximité (bassin industriel d'Ancenis, des Mauges...), la ville accueille aujourd'hui encore essentiellement des profils d'ouvriers et d'employés. *Les professions de cadres supérieurs semblent pour leur part bouder le territoire communal*. L'attractivité résidentielle d'Orée-d'Anjou et la dynamique métropolitaine de Nantes ont favorisé au cours de ces dernières années *une plus grande mixité sociale*. Les profils de professions intermédiaires, de cadres et de chefs d'entreprise ont en effet eu tendance à progresser fortement sur le territoire. À l'inverse, marquée par des tensions accrues sur le marché immobilier (augmentation des prix de vente), *une partie des classes populaires* semblent aujourd'hui *se détourner d'Orée-d'Anjou*.

Cette dynamique n'a néanmoins pas été uniforme sur l'ensemble de la commune d'Orée-d'Anjou. En effet, ce sont surtout les communes déléguées de Champtoceaux et La Varenne qui ont vu progresser le plutôt fortement les catégories socioprofessionnelles supérieures et les plus hauts revenus. À l'inverse, les communes déléguées de Saint-Sauveur-de-Landemont et de Saint-Laurent-des-Autels ont pu observer un effritement de leur mixité sociale du fait de *l'installation d'une population particulièrement fragile* issue de la métropole nantaise.

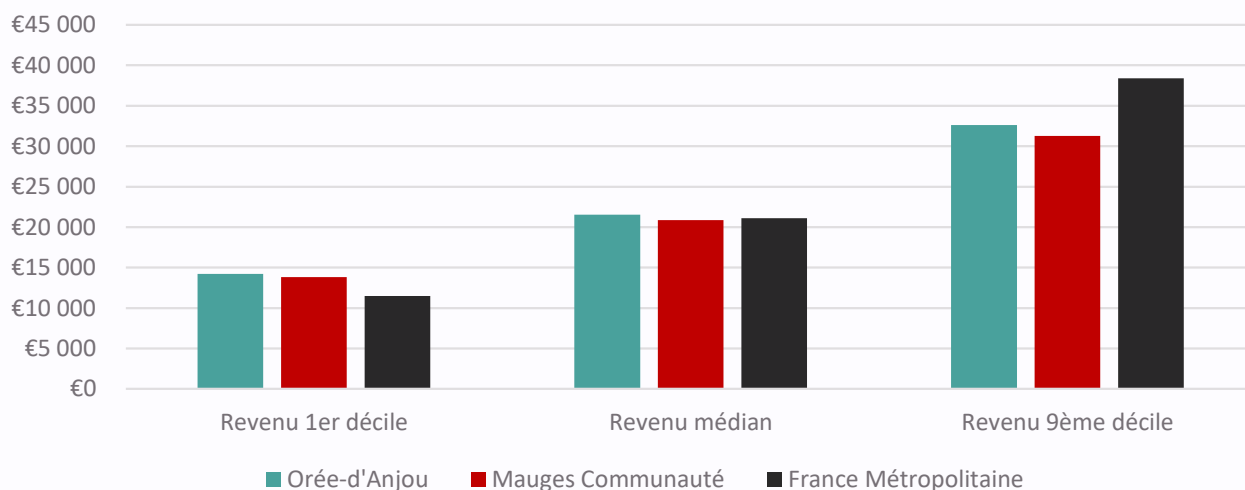
Évolution des catégories socioprofessionnelles :



À long terme, cette trajectoire prise par Orée-d’Anjou se traduira par :

- Un *effacement de la mixité sociale* sur le territoire, les profils de cadres supérieurs et de retraités se concentrant essentiellement sur certains villages du territoire.
- L’émergence d’une *fracture territoriale entre les différentes communes déléguées du territoire* et des aspirations relativement différentes des populations. À titre d’illustration, les récentes démarches de concertation menées sur les questions de l’alimentation ont pu souligner que les habitants des rives de Loire ont exprimé le souhait d’avoir davantage de nourriture biologique ou de repas végétarien dans les cantines scolaires alors que dans le même temps les habitants des communes déléguées intérieures des Mauges ont plutôt exprimé une préoccupation forte sur le reste à charge.

Niveau de revenu comparé :



Un pouvoir d'achat qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique nationale :

Les habitants d'Orée-d'Anjou ne se distinguent pas des dynamiques observées au niveau national. En effet *leur niveau de vie est relativement similaire à celui de la France Métropolitaine*. Avec un revenu médian de 21 530 €, le territoire enregistre un niveau de revenu supérieur de 420€ par rapport aux données nationales. Cette statistique ne doit néanmoins pas masquer *d'importantes disparités entre les différentes communes déléguées* d'Orée-d'Anjou et *une forte hétérogénéité des niveaux de vie* sur le territoire. Les habitants de Saint-Christophe-la-Couperie observent en effet un niveau de revenu inférieur (16 000€ de revenu médian) à celui observé sur La Varenne ou Champtoceaux (supérieur à 28 000€).

Un pouvoir d'achat particulièrement fragile :

Disposant souvent de budgets contraints (faible niveau de revenu, dépenses préengagées...), les ménages ruraux ont vu au cours de ces dernières années **leur pouvoir d'achat reculer** et ont particulièrement été **sensibles à l'augmentation des dépenses contraintes** (carburant, énergie, communication...) ou imprévues (changement de chaudière au fioul...). De la même manière, **les ruptures dans le parcours de vie** (divorce, perte d'un emploi...) peuvent s'avérer relativement complexes à gérer par les ménages sur les territoires ruraux.

Les tensions pouvant apparaître sur le marché immobilier (augmentation des prix de vente) et l'installation de néoruraux peuvent également contraindre une partie des **ménages à quitter le territoire** pour des destinations plus accessibles. Ce phénomène touche plus particulièrement les jeunes ménages en quête d'un premier logement.

Quelle fragilité sociale pour le territoire ?

Si Orée-d'Anjou présente dans l'ensemble des indicateurs socio-économiques peu préoccupants, les dynamiques en cours sur le territoire ne doivent pas occulter différentes fragilités sociales rencontrées par les habitants :

- *Un risque d'isolement social accru* du fait du vieillissement de la population d'une part (44,7 % des résidents de plus de 80 ans vivent seuls) et de l'évolution de la structure sociale des ménages d'autre part (+33,7 % de familles monoparentales entre 2013 et 2018).
- *Une difficulté à absorber les chocs liés à des ruptures de parcours de vie* qui, au regard des indicateurs socio-économiques, peuvent s'avérer difficiles à encaisser. Le territoire communautaire y est d'autant plus exposé que la population active est soumise à un renchérissement du coût des déplacements domicile/travail et domicile/loisirs d'une part et d'autre part à une précarité de l'emploi.
- Une dépendance du territoire à la mobilité individuelle, qui contribue à *éloigner une partie des habitants les plus fragiles de l'emploi, des services publics et des espaces de convivialité* et de rencontre (7 % des ménages ne disposent pas de moyen de locomotion).

Une pauvreté aux visages multiples :

Les études sociologiques menées sur les territoires ruraux ont permis d'établir plusieurs profils types de populations fragiles. Parmi eux, nous retrouvons plusieurs profils présents sur le territoire :

- Des agriculteurs dont l'exploitation ne permet pas de dégager des revenus suffisants,
- Des personnes âgées à faible revenu isolées et mal logées,
- Des jeunes sans qualification et parfois en rupture familiale,
- Des néo-ruraux installés à la campagne pour des raisons du coût du logement, qui peuvent être confrontés à des difficultés financières (coût des travaux de rénovation, de la mobilité...) et souffrir d'un isolement social.

Ces derniers profils semblent être de plus en plus présents sur le territoire et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Les enjeux associés à la transition sociale ?

Les trajectoires prises par le territoire et la diversité des situations observées sur Orée-d'Anjou doit aujourd'hui inviter le territoire à :

- *Porter une attention particulière à la mixité sociale et résorber les fractures naissantes* sur le territoire communal,
- *Identifier et assurer un suivi des fragilités* de la population,
- *Accompagner les publics les plus fragiles* en s'appuyant sur le vivre ensemble,
- *Permettre à chacun* des habitants quel que soit son âge, *de s'épanouir* et de grandir sur le territoire,





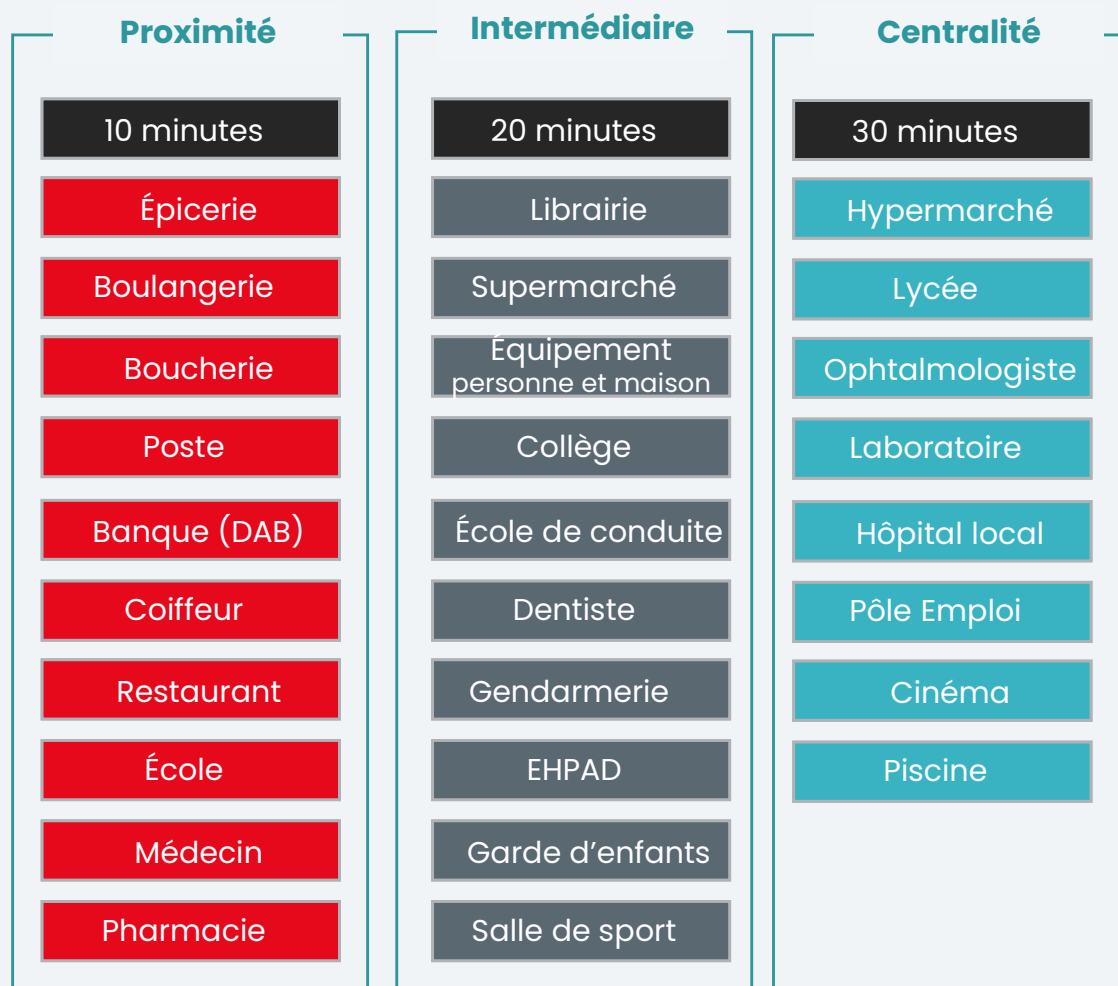
Quel niveau d'accessibilité aux services et aux équipements sur le territoire ?

Quel niveau d'accessibilité aux services et aux équipements ?

Exercice de définition du panier de services à la population :

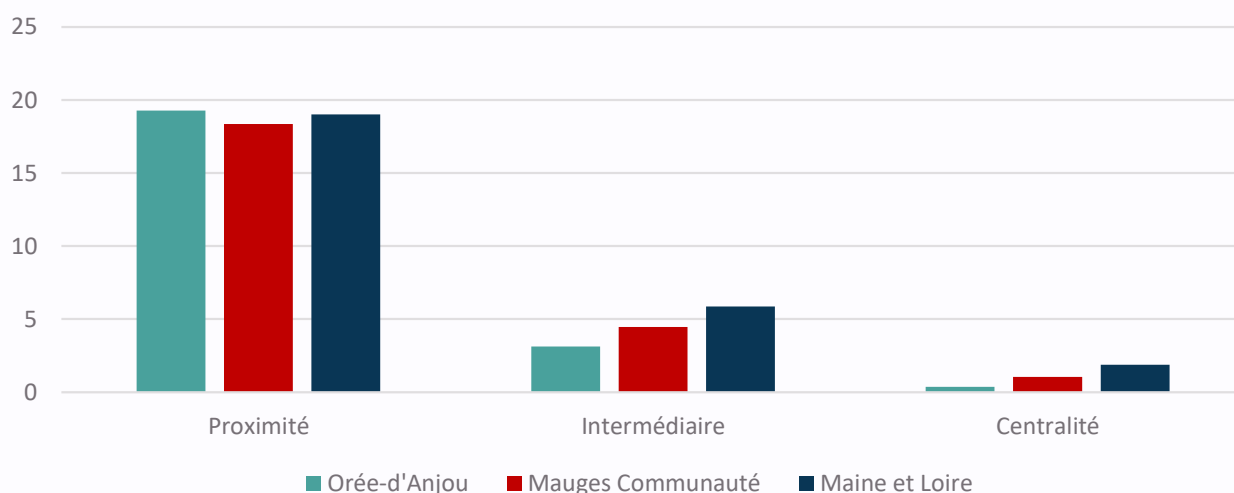
Plusieurs modalités de calcul sont aujourd'hui utilisées afin d'analyser le niveau d'accessibilité aux services et aux équipements. Dans le cadre du présent rapport, nous vous proposons de nous arrêter sur deux d'entre elles reposant sur la notion de panier de services :

- Le temps moyen d'accès aux services d'usages courant (panier de 29 commerces et services de gamme intermédiaire),
- L'indicateur de présence des services qui permet de définir des pôles de services de proximité, intermédiaires et de centralité.
- Le panier de services à la population idéal se présente de la manière suivante :



Une quatrième granularité, les pôles métropolitains, est couramment utilisée pour définir les équipements pour lesquels le temps de trajet acceptable est supérieur à 45 minutes.

Densité de service comparée (exprimée en équipement pour 1000 habitants) :



La commune d'Orée-d'Anjou dispose aujourd'hui *d'un niveau d'accessibilité aux équipements et services de proximité relativement satisfaisant*. Le territoire dispose en effet aujourd'hui sur plusieurs de ses communes déléguées de l'ensemble de la palette des services du quotidien. L'action menée par l'ancienne communauté de communes a en effet permis de développer un panier de services minimum sur chacune des communes déléguées (salle polyvalente, stade, city-park, bibliothèque...). Ainsi, l'ensemble des habitants d'Orée-d'Anjou est en mesure de trouver une réponse à ses besoins de proximité en moins de 15 minutes de trajet depuis son domicile.

La création au sein du centre socioculturel des Rives de Loire d'un *espace France Services* est venue enrichir au cours de ces dernières années l'offre de services existante sur le territoire communal. *Les Oréens* sont en effet en mesure d'y être accompagnés dans la *majeure partie de leurs démarches administratives* (Mission locale, pôle emploi, CAF, CPAM, maison départementale des solidarités, RAM, Carsat...).

Si la densité d'équipement de niveau intermédiaire et de centralité apparaît relativement faible, il convient de préciser que *la proximité de l'agglomération d'Ancenis et de la métropole nantaise permet à l'ensemble des habitants d'Orée-d'Anjou d'accéder rapidement à l'ensemble des équipements dont ils ont besoin*. Cette faible densité doit aussi être rapprochée du caractère rural de la commune.

L'éloignement des services de proximité, une crainte forte pour la population

La mise en œuvre successive des lois de modernisation de l'action publique (RGPP, RéaTE ou MAP) s'est traduite par une **réorganisation et une concentration des services dans des pôles intermédiaires** (petites villes, chefs-lieux de canton...), limitant ainsi l'accessibilité physique aux services en fonction de plusieurs facteurs : **l'information sur l'existence des services, la distance, le temps de trajet et les délais d'attente**. Afin d'atténuer les effets de la dématérialisation des services (DGFIP, Pôle Emploi, CAF...) et d'assurer une continuité d'accès aux services, des maisons de services au public puis France Services ont été déployées sur le territoire.

Au-delà du desserrement du maillage de service public s'est essentiellement affirmée **la perte des lieux de socialisation qui participe au sentiment d'abandon des territoires ruraux** (boulangeries, commerces, épicerie, école, professionnels de santé, hébergement d'association...). Ce constat a amené le conseil d'analyse économique à recommander l'élargissement des missions du réseau « France Services » aux services de base contribuant au maintien du lien social.

Plus largement, cette nouvelle géographie des services à la population doit amener les collectivités à **se réinterroger sur le rôle et les missions des mairies et sur leurs capacités à initier de nouveaux communs**. Il s'agira également pour les intercommunalités de **s'interroger sur le service public itinérant** et les outils à déployer pour aller à la rencontre des usagers.

Orée-d'Anjou et l'ensemble des communes déléguées ont été amenées à développer *une offre de services permettant de couvrir les besoins du territoire* en matière de :

- Santé (Maison de santé pluridisciplinaire multisite...),
- Vieillesse de la population (aide à la personne, portage de repas...),
- Petite enfance et enfance jeunesse (Accueil jeunes, centre socioculturel...),
- Culture, sport et loisirs (Pratique musicale, salles omnisports, piscine, base de loisirs...),

À l'inverse deux publics semblent avoir fait l'objet d'une moindre attention de la part de la collectivité :

- *Les adolescents* qui peinent aujourd'hui à trouver des espaces où se retrouver sur le territoire et associent volontiers Orée-d'Anjou à une forme d'ennui.
- *Les jeunes adultes* qui peuvent éprouver également des difficultés à trouver des activités adaptées à leurs besoins spécifiques (horaire, nature de l'activité...).

À l'image de la tendance nationale, l'offre de services dans son ensemble demeure néanmoins fragile sur le territoire communal. Parmi ces services, nous pouvons citer :

- *Une érosion de l'offre de soin de premier* (médecin généraliste) et *second recours* (dentiste, kinésithérapeute, infirmier...) liée à un non-renouvellement des départs en retraite. Soulignons néanmoins qu'avec une accessibilité potentielle localisée de 3 consultations, Orée-d'Anjou s'inscrit dans la dynamique nationale.
- Le *commerce de centre-bourg et de centre-ville* qui peine à trouver des repreneurs et qui a tendance à s'installer dans les zones d'activités périphériques,
- Un *tissu associatif riche qui s'essouffle et repose sur des bénévoles vieillissants*. Ces associations constituent aujourd'hui un pilier important de l'attractivité de la commune en contribuant à animer au quotidien le territoire et à assurer le lien social et une solidarité forte entre les habitants.

Au-delà de cette fragilité de l'offre, la commune d'Orée-d'Anjou observe également *un vieillissement de ses équipements* et n'accueille pas nécessairement dans de bonnes conditions les habitants et les associations. Parmi ces équipements nous pouvons citer l'école de musique.

Un déficit de lieux de rencontre et convivialité :

Dans un contexte de *recherche de proximité et de lien social fort et d'un sentiment d'érosion de la mixité sociale*, le territoire ne semble pas disposer d'espaces d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de se rencontrer, de s'exprimer et de concevoir des projets. Il peut s'agir de maison des habitants, des associations, de café, de foyers des jeunes .

Une difficile lecture de l'offre de services :

Si le territoire est parvenu à enrichir les services proposés à la population, il peut apparaître aujourd'hui complexe pour un ménage de disposer d'une vue d'ensemble *des services existants et de percevoir l'étendue des solutions proposées* par le territoire. En effet, les échanges réalisés avec les habitants d'Orée-d'Anjou ont notamment pu souligner :

- Une méconnaissance des missions et des services proposés par le centre socioculturel, voire même de son existence,
- Une méconnaissance des associations existantes sur le territoire et de la diversité des activités proposés sur Orée-d'Anjou ou à proximité.

Cette difficile lecture de l'offre de services est accentuée par la difficulté éprouvée par les citoyens *à s'approprier l'échelon Orée-d'Anjou et à appréhender les services disponibles dans les mairies déléguées*. Un grand nombre d'acteurs est amené à s'interroger aujourd'hui sur *les personnes ressources à contacter* en cas de besoin et est en attente d'un annuaire des acteurs locaux.

Dans le même ordre d'idée, *l'absence de plusieurs politiques sectorielles clairement définies* sur le territoire, parmi lesquelles nous pouvons citer la lecture publique, pratique et diffusion culturelle, ne permet que très difficilement d'assurer une lecture fine des projets portés par le territoire et des complémentarités à identifier entre les équipements communautaires et municipaux notamment. La fermeture récente de la piscine de Champtoceaux a pu interroger une partie des habitants sur la stratégie menée par la commune d'Orée-d'Anjou.

Ce constat doit nous amener à nous interroger *sur les outils de communication à déployer pour faire connaître les équipements et services existants*.

Une dématérialisation croissante des services :

Dans le cadre de sa stratégie Action Publique 2022, le gouvernement s'est donné pour **ambition de dématérialiser les 250 procédures les plus utilisées par les particuliers et les entreprises**. Une dynamique qui s'accompagne souvent par la fermeture de guichets d'accueil physique ou téléphonique. Pour autant, si les usagers ont de plus en plus recours au numérique pour leurs démarches administratives (12 points entre 2014 et 2018), **le mode d'accès privilégié au service demeure en 2018 le guichet** (57 % des démarches).

Si cette tendance de fond permet d'améliorer l'accès aux droits, le Défenseur des droits a considéré dans son rapport 2019 que la dématérialisation croissante des services publics présente trois risques :

- Un **sentiment croissant de déshumanisation** et d'éloignement des citoyens,
- Une complexification des démarches lorsque le parcours numérique a été mal conçu,
- Un éloignement croissant des usagers ayant des **difficultés dans l'utilisation des outils numériques** (illettrisme, accès aux équipements, qualité des réseaux...).

L'un des enjeux pour les collectivités territoriales sera de **renforcer les compétences numériques de la population et de développer des espaces de médiation numérique** permettant d'apporter des réponses aux 9 millions d'usagers souffrant d'illectronisme et de former les 25 millions de personnes dont les compétences numériques sont fragiles.

Le second enjeu de la dématérialisation pour les collectivités territoriales et notamment **les plus petites communes sera de conserver un lien de proximité fort avec les habitants**.

Quelle(s) mobilité(s) sur le territoire communal ?

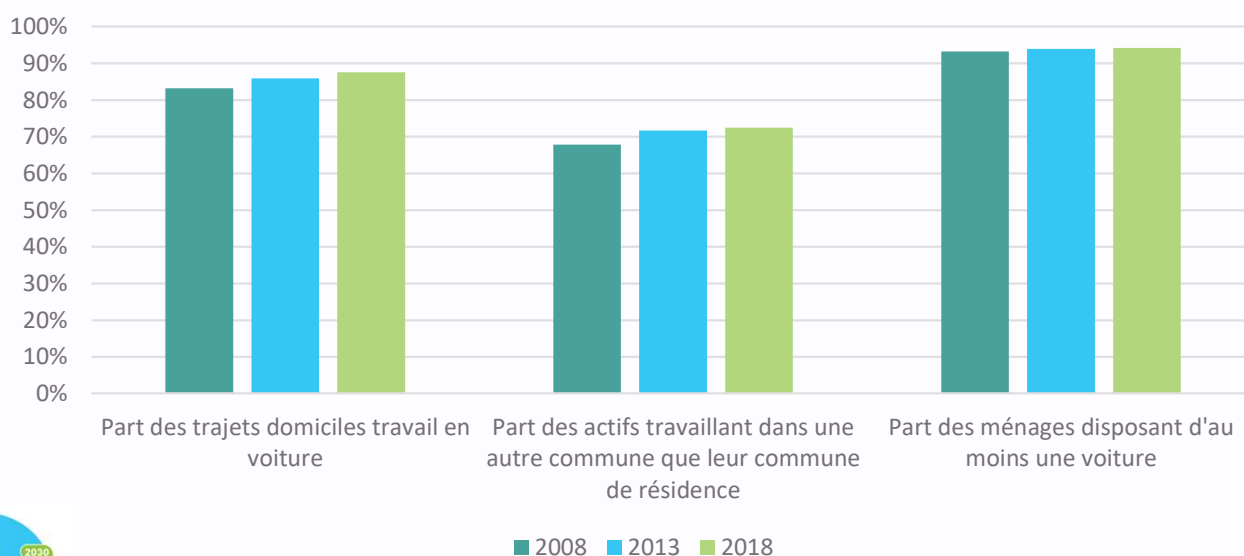
Si le niveau d'accessibilité aux équipements et aux services du quotidien reste relativement satisfaisant dans un contexte de territoire à dominante rurale, il convient de souligner que les évolutions démographiques récentes et la dissociation croissante entre lieu de vie et de travail sont venues *accentuer des enjeux de mobilité* d'ores et déjà présents sur le territoire (35 % des actifs travaillent à plus de 30 minutes d'Orée-d'Anjou).

En effet, la faible offre d'alternatives à la voiture (mobilité douce, transport collectif...) se traduit par :

- Une *forte dépendance des ménages à la voiture et un poids croissant des déplacements dans le quotidien* des familles (déplacement vers les activités des enfants, les services, le travail, les commerces...).
- Un *isolement croissant des personnes âgées et des jeunes* qui ne disposent pas de solutions de mobilité pleinement adaptées à leurs besoins,

Au-delà Loire à Vélo, la ville d'Orée-d'Anjou souffre également aujourd'hui *d'un déficit d'aménagement cyclable et pédestre* permettant aux plus jeunes notamment de *se déplacer en sécurité* sur le territoire et de rejoindre les différents équipements.

Nature des déplacements et taux d'équipements de la population communal :



Quels enjeux en matière d'accès aux services et équipements ?

Au regard des dynamiques en cours, la commune d'Orée-d'Anjou devra répondre dans les prochaines années aux enjeux suivants :

- *Conforter le maillage d'équipements* et de services en *favorisant* notamment *la consommation locale* et les circuits courts,
- *Diversifier les équipements sportifs et culturels* présents sur le territoire et spécialiser le cas échéant certains d'entre eux,
- Renouveler l'offre de services et les *équipements à destination des jeunes et des adolescents*,
- Poursuivre les démarches engagées en matière de renouvellement de *l'offre de soins de premier recours*,
- *Communiquer sur les équipements et services* de proximité existants (dont commerces),
- Renforcer la lisibilité des équipements en clarifiant les *missions assurées par les mairies déléguées*, le centre socioculturel,
- *Accompagner la dématérialisation des services* et lutter contre les fractures numériques,
- *Lever les freins à la mobilité* pour les ménages les plus précaires,
- Renforcer l'offre de *mobilité active* et sécuriser les parcours existants,
- Faciliter l'accès aux gares et *imaginer des solutions de mobilité vers les polarités environnantes* (Ancenis, Nantes...).

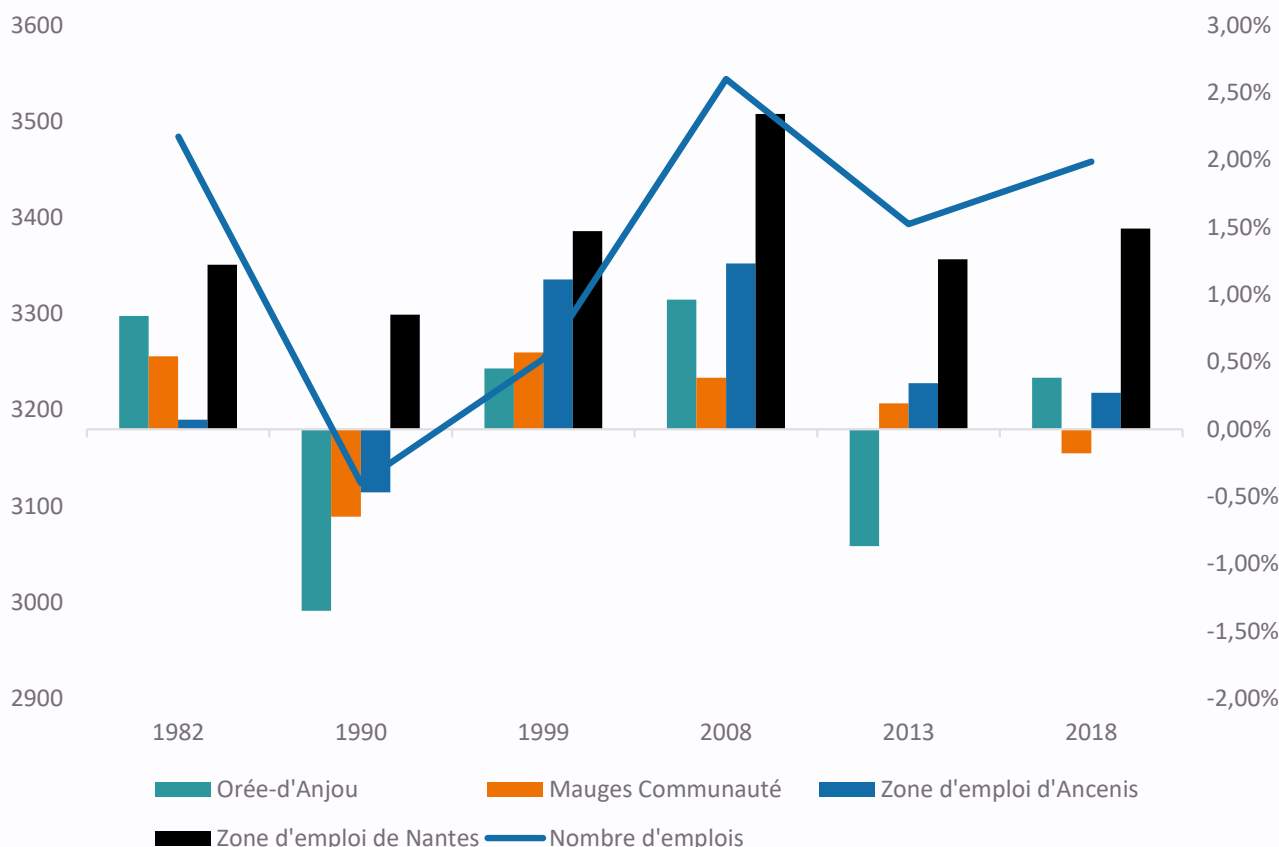




Quelle(s) dynamique(s) économique(s) sur le territoire ?

Quelle dynamique du marché de l'emploi ?

Évolution de l'emploi et des zones d'emplois du territoire :



De par sa situation géographique à l'interface de la métropole nantaise, de l'agglomération d'Ancenis et des bassins industriels des Mauges et du Choletais, Orée-d'Anjou s'inscrit dans *un bassin d'emploi particulièrement dynamique et diversifié*. Les Oréens ont en effet la capacité de trouver sur le territoire, à proximité, *une diversité d'offres d'emploi* (adaptée au niveau de qualification des habitants, au secteur d'activité...). Ce dynamisme se traduit notamment par un faible niveau de chômage. À l'inverse, intégrée dans une démarche de périurbanisation forte, la commune a observé *une stabilité de ses emplois*, voire une légère érosion. Orée-d'Anjou a également pu constater un *renouvellement de son tissu économique* avec un glissement d'une activité agricole et artisanale vers des activités résidentielles permettant de *satisfaire les besoins de la population*. Les artisans rencontrés dans le cadre de la phase de diagnostic confirment cette tendance en précisant que leur zone de chalandise a eu tendance à se réduire. Les entreprises du bâtiment notamment parvenant aisément à trouver des débouchés sur le territoire

Cette tertiarisation de l'économie est particulièrement marquée à Orée d'Anjou puisque la part du secteur industriel reste de 20,9% dans Mauges Communauté pour un taux de tertiarisation de 57,7% (contre 62,4% à Orée d'Anjou). Cette évolution du tissu économique est toutefois dans la lignée de la mutation de l'économie nationale qui est passée de 14,2 à 12% d'industrie.

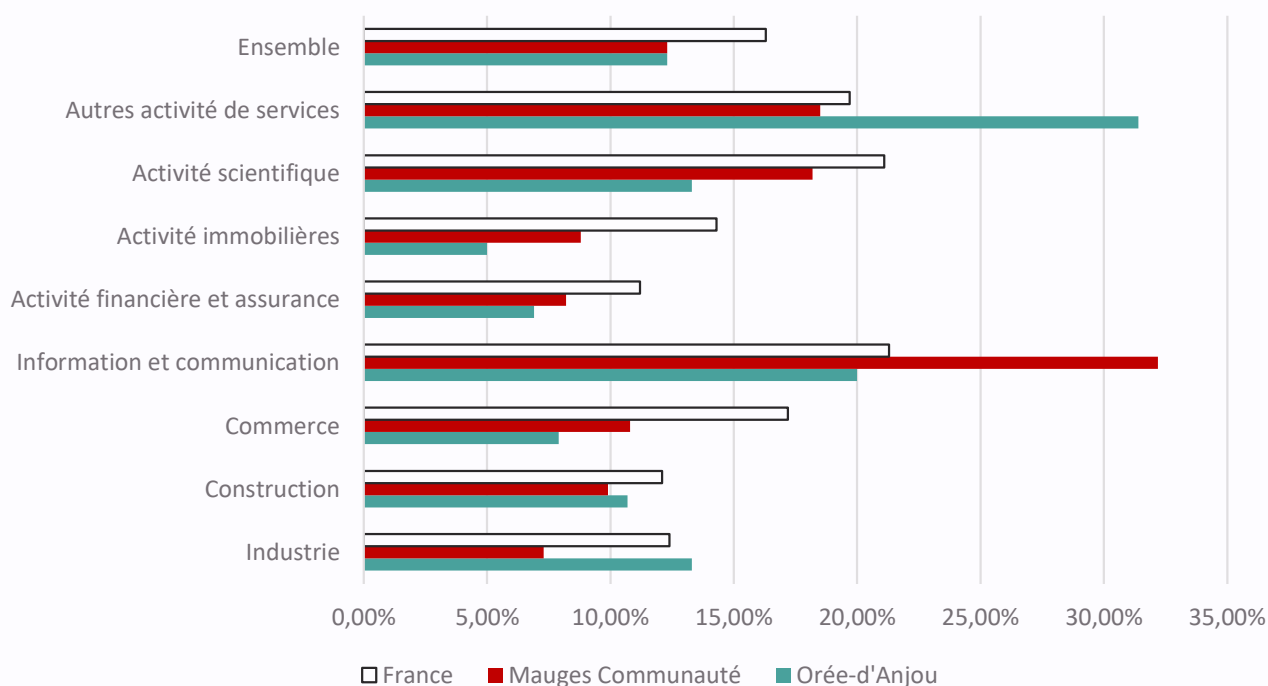
Pour sa part, le secteur agricole est aussi bien fragilisé par la dynamique de périurbanisation qui a pu grignoter progressivement les terres agricoles, que par les élevages en quête d'une nouvelle rentabilité économique. Le secteur est également fragilisé par *le vieillissement des exploitants* qui peinent à trouver des repreneurs. Le nombre d'exploitations a ainsi diminué de près de moitié entre 2010 et 2021.

La nécessaire articulation entre économie résidentielle et productive :

Touchées par une dynamique de désindustrialisation, de nombreuses collectivités territoriales rurales ont observé **un glissement de leur tissu économique d'un pilier productif vers un pilier résidentiel**. En recentrant ainsi leur économie sur les besoins de leurs habitants et des clientèles touristiques, elles ont été amenées à développer une large offre de services à la population (formation, santé, culture, cadre de vie...), tendant ainsi à dessiner une nouvelle division des tâches : l'économie productive mondialisée pour les métropoles et l'économie résidentielle pour les territoires ruraux, renforçant la dépendance de ces derniers aux métropoles (théorie du ruissellement).

La question centrale qui se pose aujourd'hui pour les territoires ruraux est d'être en mesure de capitaliser sur les services à la population pour attirer de nouveaux ménages.

Taux de création d'entreprise par secteur d'activité en 2019:



À l'image des Mauges dans son ensemble, Orée-d'Anjou ne *se distingue actuellement pas par sa capacité à renouveler son tissu économique et à créer de nouvelles entreprises*. Cette faible dynamique de création d'entreprises vient confirmer la trajectoire résidentielle prise par le territoire dans son ensemble. Le territoire enregistre en effet l'un des taux de création d'entreprises parmi les plus faibles du Maine-et-Loire 2019 (12% pour Mauges Communauté et 16,3% à l'échelle nationale).

Plusieurs secteurs d'activités semblent néanmoins être particulièrement dynamiques sur le territoire d'Orée-d'Anjou :

- Les activités industrielles et les *petites activités de productions* (dont l'artisanat),
- Le développement des activités de services regroupant *les services à la personne*,

Les enjeux associés à la transition économique ?

Afin de conforter son attractivité du territoire et de favoriser l'insertion professionnelle, Orée-d'Anjou devra s'attacher à répondre aux enjeux de développement économique suivants :

- Renforcer l'offre d'emploi local et de proximité,
- Favoriser la création d'entreprises et accompagner le parcours du créateur,
- Consolider les filières économiques autour de l'alimentation et de l'agriculture,
- Accompagner le développement de l'économie touristique,
- Rapprocher les populations les plus fragiles de l'emploi.

